

Rapport d'activité
2024

Fondation du patrimoine

Donnons un avenir à notre histoire



FONDATION



DU
PATRIMOINE

“ En 2024, la Fondation du patrimoine a poursuivi son action de terrain avec détermination avec une conviction forte : sauver et restaurer le patrimoine, c'est s'engager pour les territoires et pour les générations futures. Transmettre notre patrimoine, c'est donner un avenir à notre histoire.

Grâce à la générosité de plus de 70 000 donateurs et au dynamisme d'un réseau de plus de 1 000 bénévoles, la Fondation du patrimoine a pu soutenir 3 418 projets portés par des femmes et des hommes attachés à leur territoire. Des églises rurales aux moulins ou aux phares, des ponts aux maisons de caractère, des forêts aux savoir-faire ancestraux... c'est toute la diversité et la richesse du patrimoine de proximité que la Fondation aide au quotidien.

Avec 102,7 M€ de ressources (hors Notre-Dame), elle enregistre une progression remarquable de + 18 % par rapport à 2023. Les collectes de dons issues du grand public ont atteint le total de 27 millions d'euros (+ 28 %). Elles sont la première ressource de la Fondation. Au-delà des chiffres, elles témoignent d'une chose essentielle : les Français restent profondément attachés à leur patrimoine et s'engagent chaque jour plus nombreux. Cette confiance renouvelée nous honore et nous oblige.

En 2024, nous avons poursuivi le renforcement de notre action vers de nouveaux enjeux : soutien aux



Guillaume Poitrinal • Président

métiers d'art, attention portée au patrimoine naturel et valorisation de l'impact économique, social ou environnemental de nos projets. Comme pour le Loto du patrimoine, opéré avec Stéphane Bern, la Fondation sélectionne des projets utiles aux territoires et aux habitants. Rendre la France plus belle et plus durable reste notre objectif majeur.

Cette année a aussi été marquée par de grands rendez-vous, à commencer par la réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Mais cette cathédrale, si symbolique soit-elle, ne doit pas faire oublier les milliers d'édifices plus modestes qui, eux aussi, ont besoin d'attention, de moyens, de passion.

Face à l'ampleur des besoins, nous savons que nous devons aller plus loin : renforcer notre réseau de bénévoles, mieux former, sensibiliser la jeunesse, développer de nouveaux outils de financement. Car restaurer un lieu patrimonial, c'est aussi redynamiser un village, transmettre un métier, créer du lien ; en un mot : redonner vie à un territoire !

À toutes celles et ceux - donateurs, mécènes, bénévoles, élus, partenaires - qui nous ont fait confiance en 2024, nous adressons un immense merci. Ensemble, continuons à faire du patrimoine une cause vivante au service de tous. Ensemble, donnons un avenir à notre histoire.

”



Alexandre Giuglaris • Directeur général



01 Notre raison d'être

- 06 Nos objectifs
- 07 Nos impacts
- 10 La Fondation de tous les patrimoines

02 Nos missions

- 13 Sauver le patrimoine en péril
- 16 Protéger le patrimoine religieux
- 18 La réouverture de Notre-Dame de Paris
- 20 Préserver et transmettre le patrimoine naturel et la biodiversité
- 24 Valoriser le patrimoine touristique local
- 26 Mettre en mouvement le patrimoine des transports
- 27 Développer l'emploi, la transmission et l'insertion
- 28 Préserver et transmettre les savoir-faire

03 Nos résultats 2024

- 30 Nos ressources et emplois
- 32 Quelques chiffres-clés
- 34 La campagne de notoriété

04 Notre organisation

- 37 Les équipes
- 38 La gouvernance
- 40 Les fondations abritées
- 43 Nos bureaux en région
- 44 S'engager à la Fondation, des missions variées

05 Nos aides

- 47 Notre ingénierie financière
- 50 Les collectes de dons
- 54 Le label de la Fondation du patrimoine
- 55 Les legs, donations et assurances-vie
- 56 Le mécénat d'entreprise
- 60 Les aides publiques

01

Notre raison d'être

Joyau architectural de style romano-byzantin, l'église **Sainte-Catherine** à **Villeneuve-sur-Lot** (Lot-et-Garonne) marque le paysage urbain de la commune par ses dimensions imposantes et son clocher vertigineux.

Collectes de dons : plus de 6 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 15 000 € du club de mécènes du Lot-et-Garonne
Aide directe Fondation : 15 000 €

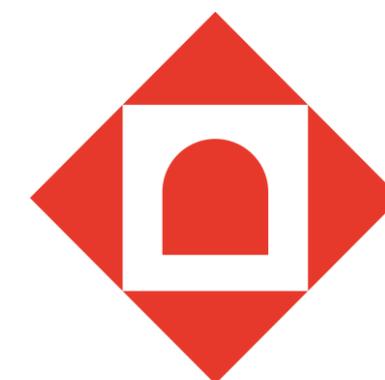


Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine est le partenaire naturel des propriétaires, qu'ils soient des collectivités, des particuliers ou des associations, qui se mobilisent pour rendre la France plus belle et plus durable.

Levier d'attractivité territoriale, de développement économique et de cohésion sociale, le patrimoine nous accompagne dans toute sa diversité. Les actions de la Fondation en faveur du patrimoine bâti sont indissociables des paysages dans lesquels elles s'inscrivent, des emplois et du lien social qu'elles contribuent à créer.

Grâce au soutien des donateurs et de bénévoles partout en France, nous fédérons les énergies publiques et privées pour que notre patrimoine culturel devienne opportunité d'emploi, de dialogue, de découverte, d'éducation et de lien social. C'est ainsi que la friche industrielle devient médiathèque, l'ancien château école communale et le mur d'enceinte chantier d'insertion.

Ces résultats sont d'abord le fruit de celles et ceux qui font confiance et soutiennent la Fondation du patrimoine depuis 1996.



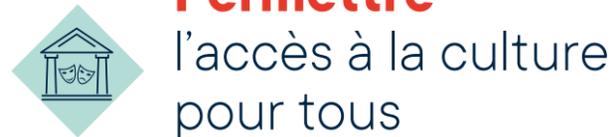
Nos objectifs



Sauver
le patrimoine



Abbaye d'Hautecombe à Saint-Pierre-de-Curtille (Savoie) © Fondation d'Hautecombe



Permettre
l'accès à la culture
pour tous



Arche des Cimes à Abries-Ristolles (Hautes-Alpes) © Péma



Transmettre
aux générations
futures



Développer
l'économie
locale



Créer
des emplois



Restauration des cartons de tapisserie du Parlement de Bretagne à Rennes (Ile-et-Vilaine) © Fondation du patrimoine

Nos impacts

La Fondation du patrimoine œuvre pour la préservation et la valorisation de tous types de patrimoines, contribuant ainsi à un avenir durable et à la dynamisation des territoires. Par ses actions, elle favorise l'environnement, le développement économique local et la cohésion sociale, en créant des synergies entre les territoires et leurs habitants.

L'impact **environnemental**

FAVORISER UN AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Les actions de la Fondation contribuent à la lutte contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité. Préserver le patrimoine bâti, c'est également **favoriser l'utilisation d'éco-matériaux** issus de filières locales, **améliorer l'efficacité énergétique et préserver la biodiversité** abritée dans le bâti ancien. La Fondation du patrimoine contribue également à la préservation de l'environnement en sauvegardant le patrimoine naturel et les paysages : les espaces naturels, les écosystèmes et les espèces animales et végétales menacées de disparition.

Objectifs du projet

- ◆ Faire revivre une ferme typique de l'Avesnois, dans un village de 850 habitants, pour offrir un nouveau bâtiment à l'école maternelle.
- ◆ Améliorer l'efficacité énergétique : isolation par l'intérieur à l'aide de matériaux biosourcés et locaux.



Restauration de l'ancienne ferme de Bellignies (Nord)

Programme Patrimoine naturel et Biodiversité : 40 000 €

L'impact **social**

FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE



Événement organisé par l'association porteuse du projet du **château dit de Gassion à Audaux** (Pyrénées-Atlantiques)

Trophées Impact : 200 000 €

La mobilisation autour de la restauration de sites patrimoniaux permet de **fédérer différents acteurs locaux autour d'un même projet et de créer de l'engagement citoyen**. Certains projets de réhabilitation répondent de façon plus ciblée à un besoin social bien identifié sur le territoire. Ainsi, l'ancienne chapelle Sainte-Barbe à Somain (Nord), laissée à l'abandon jusqu'en 2022, abrite désormais des espaces partagés entre différentes structures d'insertion professionnelle, dont un atelier d'insertion par la couture pour des femmes éloignées de l'emploi,

dans un territoire où le taux de chômage est important. D'autres sites pourront accueillir des projets à vocation sociale particulièrement ambitieux. C'est le cas du château de Gassion à Audaux (Pyrénées-Atlantiques), sélectionné au titre des Trophées Impact en 2024 : les communs, réaménagés en appartements, accueilleront une soixantaine de personnes fragiles ainsi que leurs accompagnants, afin d'y développer un nouveau mode de vie partagé pour lutter contre l'isolement et réinsérer dans la société des personnes en situation de précarité.

L'impact **économique**

FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LOCALE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS DURABLES

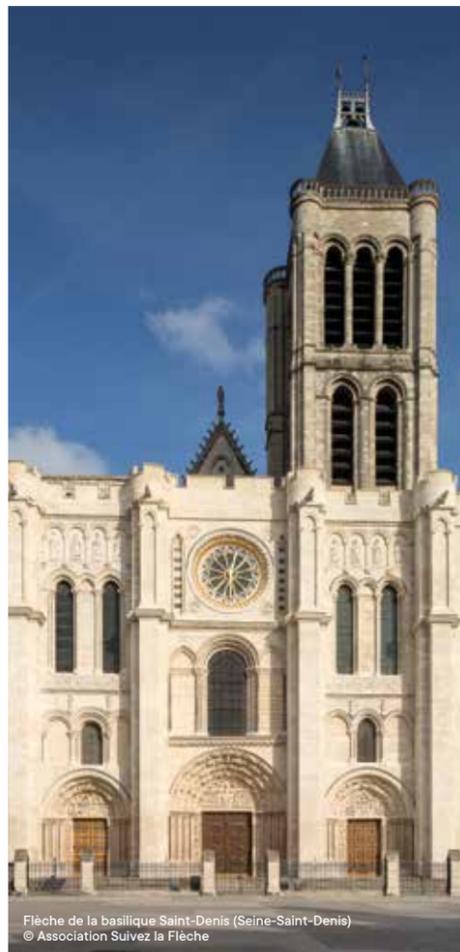
La restauration de sites patrimoniaux est un formidable levier de développement économique des territoires, du fait du **maintien ou de la création d'emplois locaux**, ou du **développement de nouvelles activités économiques** dans des sites restaurés. Par exemple, le site de la distillerie Hardy à La Trinité (Martinique), restauré et réhabilité, pourra de nouveau accueillir son activité historique de production de rhum, permettant la création de 6 nouveaux emplois. Rendre la France

plus belle en préservant ses monuments et ses paysages, c'est aussi favoriser le **développement de l'attractivité touristique** dans les territoires. Ainsi, la maison de Tante Léonie – Musée de Marcel Proust à Illiers-Combray (Eure-et-Loir), sélectionnée au titre du Loto du patrimoine en 2021, a ouvert à nouveau ses portes en 2024, et a enregistré une hausse de fréquentation de 51 % en un an.

Loto du patrimoine : 400 000 €

Maison de Tante Léonie – Musée de Marcel Proust à Illiers-Combray
(Eure-et-Loir)





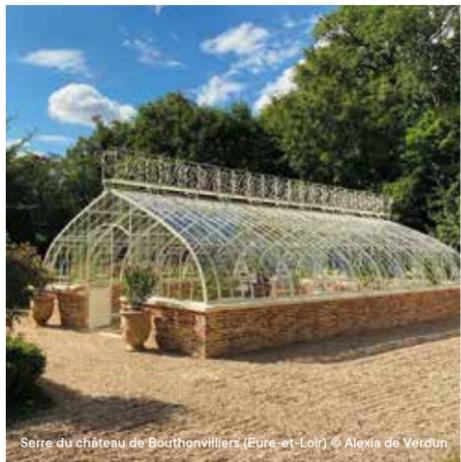
Flèche de la basilique Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)
© Association Suivez la Flèche



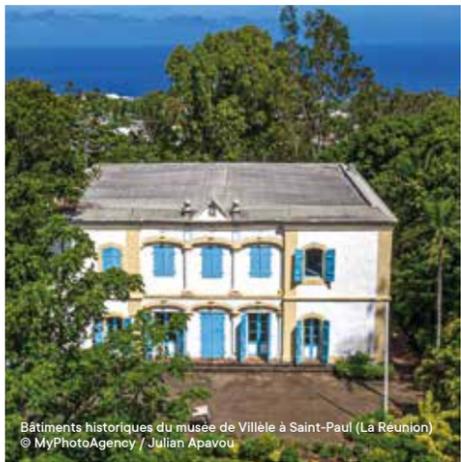
Statue Saint-Joseph d'Essay-Val-Saint-Marcel (Haute-Loire)
© Diocèse du Puy-en-Velay



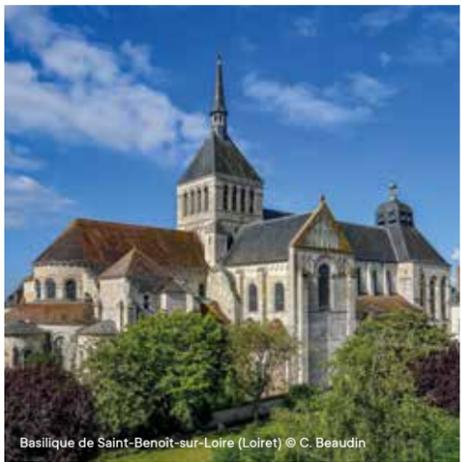
Moulin du Calvaire de l'Île d'Yeu (Vendée)
© Emmanuel Champetier de Ribes



Serre du château de Bourthonvilliers (Eure-et-Loir) © Alexia de Verdun



Bâtiments historiques du musée de Villèle à Saint-Paul (La Réunion)
© MyPhotoAgency / Julian Apavou



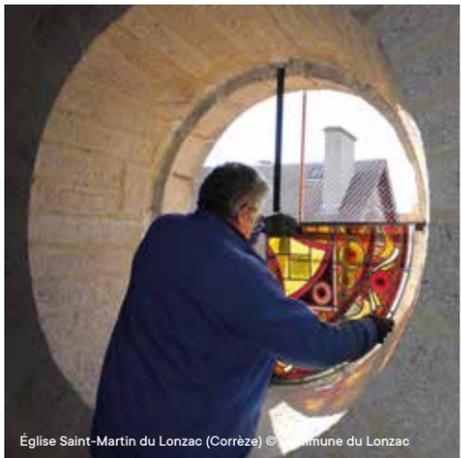
Basilique de Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret) © C. Beaudin



Château de Lamartine à Saint-Point (Saône-et-Loire)
© Château de Lamartine

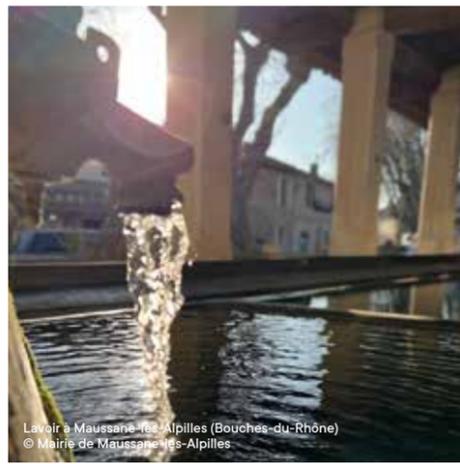


Jetée des pêcheurs à Luc-sur-Mer (Calvados) © Commune de Luc-sur-Mer



Église Saint-Martin du Lonzac (Corrèze) © Commune du Lonzac

La Fondation de tous les patrimoines



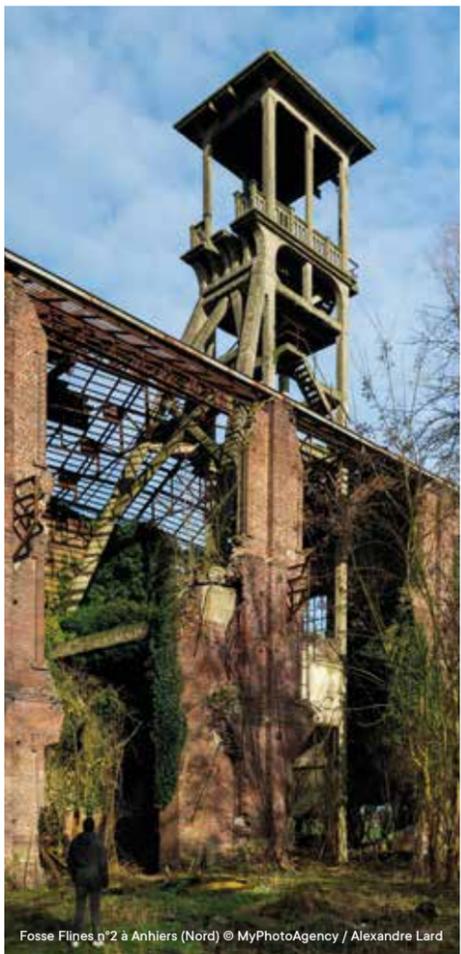
Lavoir à Maussane-les-Alpilles (Bouches-du-Rhône)
© Mairie de Maussane-les-Alpilles



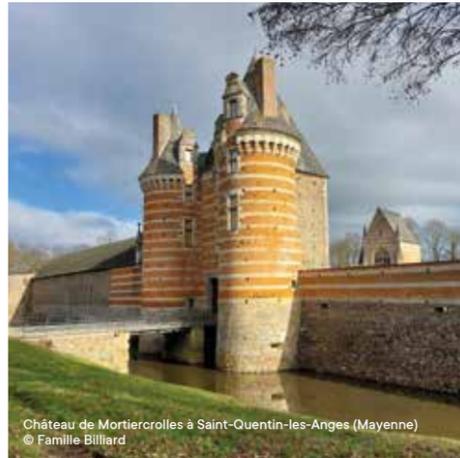
Bateau Notre-Dame-de-Rumengol à l'Hôpital-Camfrout (Finistère) © Association Antest



Château de Wildenstein à Kruth (Haut-Rhin) © Tristan Vuano / CCVSA



Fosse Flines n°2 à Anhières (Nord) © MyPhotoAgency / Alexandre Lard



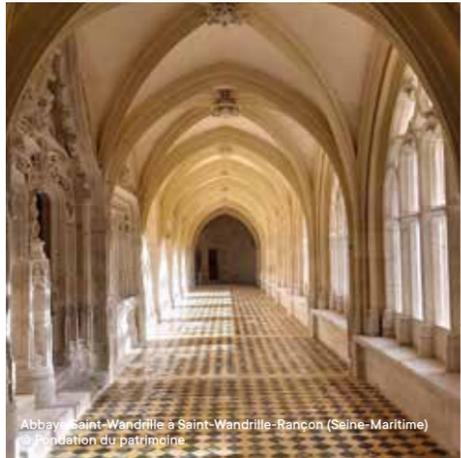
Château de Mortiercrolles à Saint-Quentin-les-Angeles (Mayenne)
© Famille Billiard



Église Saint-Jacques de Lunéville (Meurthe-et-Moselle)
© Ville de Lunéville



Eco-ancrages de fonds marins aux Abymes (Guadeloupe)
© MyPhotoAgency / Jérôme Nadesain



Abbaye Saint-Wandrille à Saint-Wandrille-Rançon (Seine-Maritime)
© Fondation du patrimoine



Peintures murales de l'église de Saint-Fraigne (Charente)
© Manuel Ngo

02

Nos missions

La tour médiévale de Luzech (Lot) est actuellement fermée et nécessite des travaux de mise hors d'eau pour permettre sa réouverture.

Collecte de dons : plus de 33 000 € à ce jour
Programme Patrimoine et Tourisme local : 30 000 €
Aide directe Fondation : 33 000 €



© Guillaume Payen

Sauver le patrimoine en péril



Plus sur portailpatrimoine.fr



© Laurent Meyer

GRÂCE AU LOTO DU PATRIMOINE

Avec près de 980 sites sélectionnés, dont 118 en 2024, la **Mission pour le patrimoine en péril**, confiée à Stéphane Bern et opérée par la Fondation du patrimoine, a révélé l'intérêt du grand public et des médias pour la richesse et le potentiel d'attractivité du patrimoine local. En témoigne le succès du Loto du patrimoine commercialisé par FDJ United qui, depuis sa création, a apporté 182 M€. Au total, la Mission pour le patrimoine en péril a mobilisé plus de 312 M€ grâce au Loto, au mécénat d'entreprise dont Les Mutuelles d'assurances AXA, aux collectes de dons et aux crédits du ministère de la Culture. Sept ans après le lancement de la Mission, les résultats sont concrets. Aujourd'hui, **70 % des projets sont d'ores et déjà sauvés : 310 chantiers sont en cours et 380 sont terminés**. La convention encadrant la Mission Patrimoine signée entre le ministère de la Culture, FDJ United et la Fondation du patrimoine a été renouvelée jusqu'en 2028.

Merci

Merci aux partenaires et mécènes de la Mission Patrimoine :

Le ministère de la Culture
FDJ United
Fondation d'entreprise FDJ United
Les Mutuelles d'assurances AXA
Et bien sûr **Stéphane Bern** pour leur engagement.

Loto du patrimoine : 300 000 €
Collecte de dons : 23 725 € | Aide directe Fondation : 10 000 €
Mécénat d'entreprise : 15 000 € du club de mécènes du Loir-et-Cher

AVANT



© Thomas Jorion

L'ancien couvent des Bernardines à Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher) était en péril après un incendie en 2009.

APRÈS



© Michel Pierssens

La tour de la Chiappella à Rogliano (Haute-Corse) fait partie des tours génoises les plus connues de Corse mais elle a subi les outrages du temps et doit faire l'objet de travaux urgents.

 Loto du patrimoine: 120 000 €
Programme Patrimoine et Tourisme local: 30 000 €

“ Grâce au soutien déterminant de la Fondation du patrimoine et du Loto du patrimoine, la restauration de la tour Santa Maria della Chiappella entre dans une phase cruciale. Ce monument emblématique du Cap Corse, fragile témoin de l'histoire génoise, menace aujourd'hui de disparaître sous l'effet du temps et des éléments. Ensemble, nous agissons pour préserver ce joyau du patrimoine corse. ”



© Alexandre Habardier

Barthélémy Colombani, délégué régional de la Corse

Protéger le patrimoine religieux

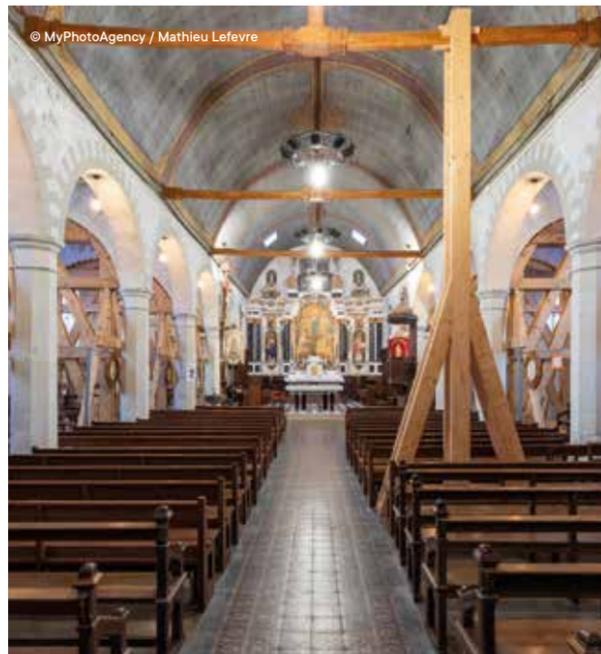
FAIRE BATTRE LE CŒUR DE NOS VILLAGES



Plus sur fondation-patrimoine.org

Des milliers de lieux de culte, toutes confessions confondues, sont actuellement en péril en France. Forte de 8 000 édifices religieux soutenus depuis plus de 25 ans, la Fondation du patrimoine fait de la sauvegarde et de la transmission de ce patrimoine une priorité de son action territoriale.

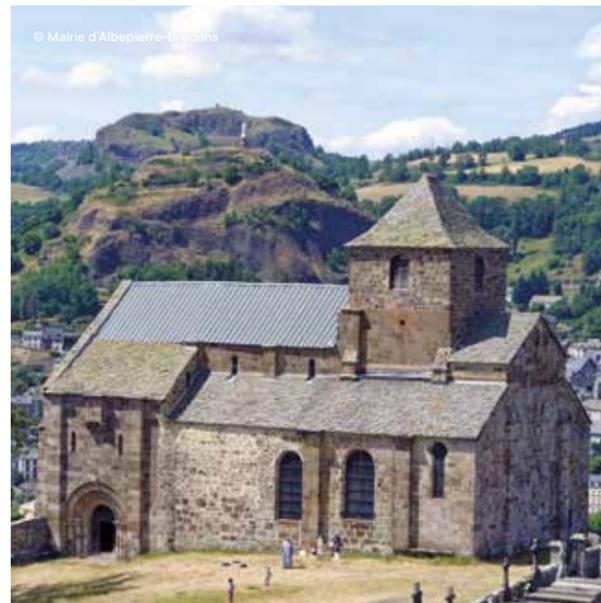
Depuis septembre 2023, la Fondation du patrimoine a été chargée par le président de la République et le Parlement de collecter des dons bénéficiant d'un taux de défiscalisation renforcé à 75 %. Cette mesure a permis de mobiliser plus de 22 M€ auprès de plus de 73 000 donateurs. L'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Maumusson aux Vallons-de-l'Erdre (Loire-Atlantique), dont les pierres menacent de tomber, ou encore l'ancienne synagogue de Phalsbourg (Moselle), fragilisée par des infiltrations d'eau, font partie des premiers bénéficiaires des fonds collectés grâce à ce dispositif fiscal incitatif s'inspirant de celui mis en œuvre pour Notre-Dame de Paris.



© MyPhotoAgency / Mathieu Lefevre

Étais d'urgence installés dans l'église **Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Maumusson aux Vallons-de-l'Erdre** (Loire-Atlantique)

Collectes de dons : plus de 217 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 10 000 € du club de mécènes de Loire-Atlantique
Aide directe Fondation : 20 000 €



© Mairie d'Albepierre-Bredons

Le Programme Patrimoine roman, soutenu par IDI, Bernard Monassier et de généreux donateurs, est dédié à la sauvegarde de l'architecture romane. Cinq projets remarquables ont été distingués lors de cette deuxième édition, dont l'église **de Bredons** (Cantal).

Programme Patrimoine roman : 50 000 €
Collecte de dons : plus de 95 000 € à ce jour

Le prix Sésame

En 2024, la Fondation du patrimoine a dévoilé les 15 lauréats du prix Sésame, créé pour encourager des initiatives locales, originales et fédératrices au sein d'édifices religieux. 13 projets ont été récompensés pour des usages compatibles avec une fonction culturelle, à l'image du couvent Notre-Dame de la Délivrande à Saint-Martin-d'Hères (Isère) qui hébergera une association venant en aide aux victimes de violences intrafamiliales. 2 autres ont été distingués pour un changement d'usage, comme l'ancienne église du Sacré-Cœur à Reims (Marne), appelée à devenir un musée vivant du vitrail valorisant les savoir-faire artisanaux.

Des visites guidées de l'atelier Simon-Marq vont être organisées dans l'ancienne église du **Sacré-Cœur de Reims**, permettant ainsi aux visiteurs de voir les maîtres-verriers à l'œuvre et comprendre toutes les étapes de la fabrication d'un vitrail. Un espace d'exposition sera également monté dans la crypte de l'église.

Prix Sésame: 20 000 €

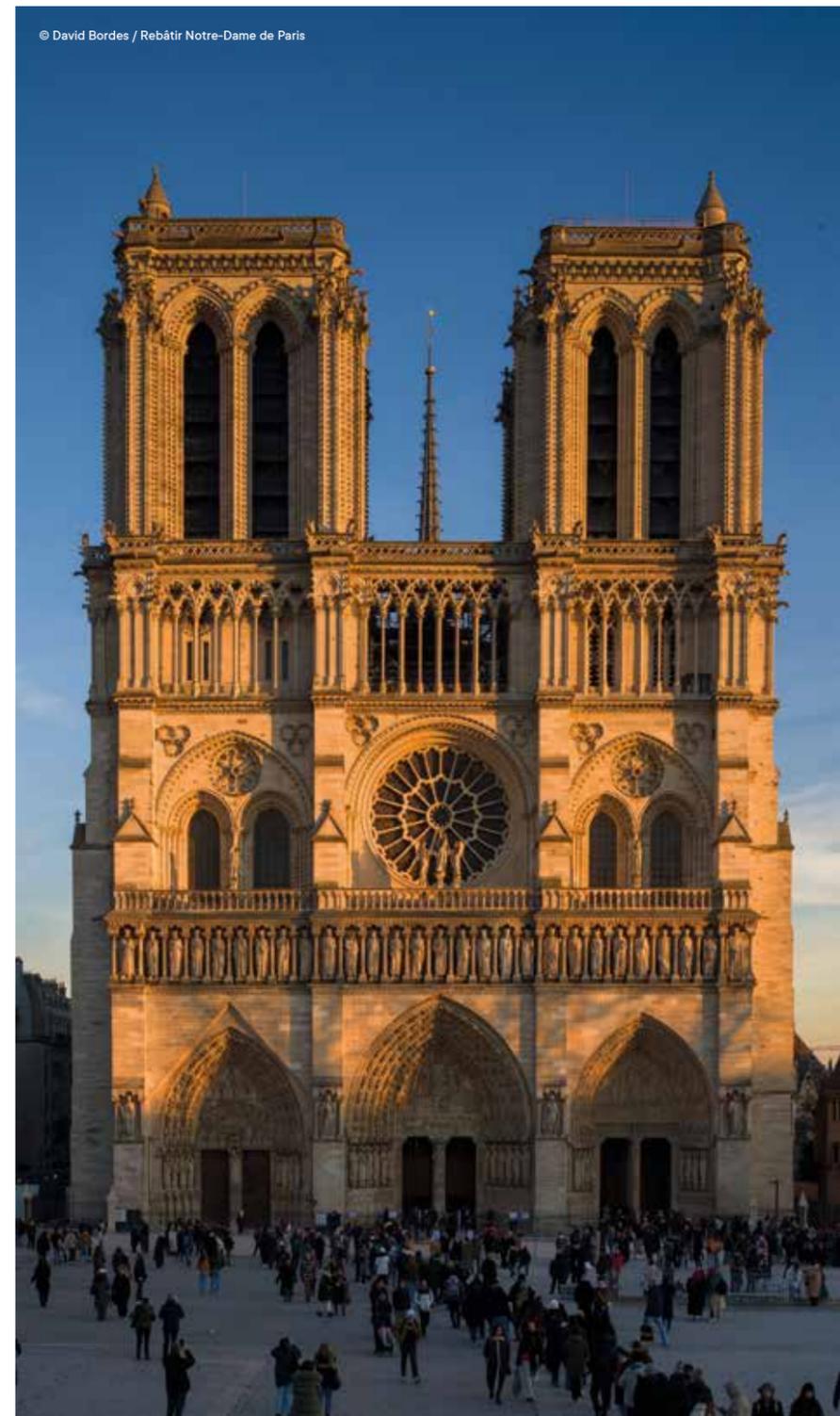


La réouverture de **Notre-Dame de Paris**

“ L’opération de reconstruction de Notre-Dame de Paris constitue une prouesse financière, technique et humaine. Grâce à l’engagement de 236 000 mécènes et donateurs, la Fondation du patrimoine a pu réunir près de 70 % des contributions en nombre, faisant de cette mobilisation philanthropique historique un immense succès populaire. Ce chantier a aussi révélé l’excellence des savoir-faire français. Les succès de Notre-Dame constituent un grand espoir pour la préservation du patrimoine partout en France. ”

Guillaume Poitrinal,
Président de la
Fondation du patrimoine

© David Bordes / Rebâtir Notre-Dame de Paris



Préserver et transmettre le patrimoine naturel et la biodiversité



Plus sur portalpatrimoine.fr

Dès sa création en 1996, la Fondation du patrimoine a reçu pour mission de préserver le patrimoine naturel : les paysages, les milieux naturels, la biodiversité. Les sites naturels, les écosystèmes, les espèces de faune et de flore font partie de l'identité des territoires et constituent un bien précieux à transmettre aux générations futures.

La Fondation a ainsi soutenu plus de 400 projets portant sur la préservation d'habitats d'espèces rares ou menacées, dans des espaces naturels, des parcs, des jardins, etc.

Des travaux d'aménagement vont être réalisés sur l'**Île du Petit Fleury à Bourbon-Lancy** (Saône-et-Loire) qui abrite de nombreuses espèces patrimoniales de faune et de flore.

 Programme Patrimoine naturel et Biodiversité : 50 000 €

Le programme

Lancé en 2009, le **programme Patrimoine naturel et Biodiversité** soutient des projets de sauvegarde des écosystèmes, des milieux naturels et de la biodiversité menacée de disparition.

Ce programme bénéficie du soutien de Primagaz et de la Fondation d'entreprise Hermès.

Un conseil scientifique

Le conseil scientifique réunit des experts dans les domaines de l'écologie, du développement durable et de la biodiversité. Il aide la Fondation à définir ses orientations stratégiques et l'accompagne dans la recherche de projets à fort impact environnemental. Il est composé de :

- ▶ **Henri Bava**, Président de la Fédération française des architectes paysagistes
- ▶ **Pascal Berteaud**, Directeur général du Cerema
- ▶ **Alexandra Bonnet**, Directrice de l'École nationale supérieure de paysage
- ▶ **Albane Godard**, Fondatrice Egards
- ▶ **Jean Jalbert**, Directeur général de la Tour du Valat
- ▶ **Christine Leconte**, Directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville
- ▶ **Serge Muller**, Professeur émérite du Muséum national d'Histoire naturelle

Nos partenaires

L'action de la Fondation du patrimoine en faveur du patrimoine naturel et de la biodiversité est accomplie avec de nombreux partenaires, dont :

- L'Association des maires ruraux de France**
- Le Conservatoire du littoral**
- La Fédération des Parcs naturels régionaux de France**
- La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels**
- La Fondation GoodPlanet**
- La Fondation de la Mer**
- La Ligue pour la Protection des Oiseaux**
- Le Muséum national d'Histoire naturelle**
- Réserves naturelles de France**
- Voies navigables de France**



Le prix pour l'agrobiodiversité animale

Ce prix, décerné chaque année depuis 2012, soutient des actions de préservation et de valorisation des races agricoles françaises à faible effectif, représentatives d'un patrimoine génétique unique.

Avec le soutien du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et grâce au mécénat de Ceva Santé Animale.

© Typhaine Lyon



L'Espace Naturel Sensible du Puy d'Aubière (Puy-de-Dôme), poumon vert de la ville, abrite de nombreuses espèces.

 Programme Patrimoine naturel et Biodiversité : 50 000 €



© P Hoch - PNRVN

Exemple

Préserver la forêt dans les Vosges du Nord

Bas-Rhin

La Fondation du patrimoine soutient le programme LIFE Biodiv'Est, avec le Conseil régional Grand Est et le Parc naturel régional des Vosges du Nord. L'objectif est d'encourager la mise en place d'îlots forestiers laissés en libre évolution, afin d'y laisser s'exprimer l'ensemble des processus naturels : préservation de la biodiversité, absorption et stockage de carbone.



© MNHN - Shezana Gerbault

Exemple

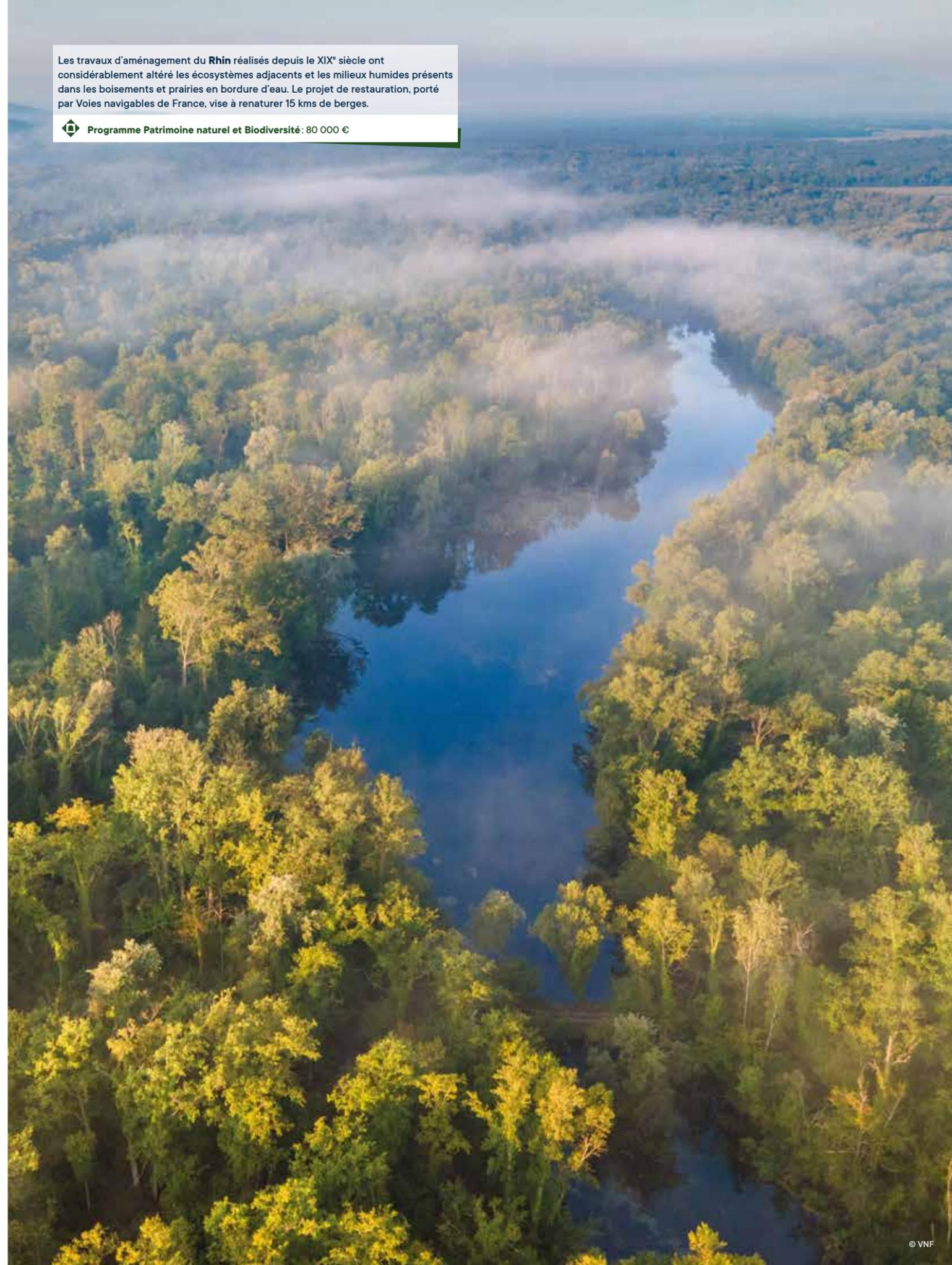
L'arboretum de Versailles-Chèvreloup

Yvelines

Le Museum national d'Histoire naturelle crée un jardin d'essai et de rusticité de 6 000 m², pour soutenir la conservation et le développement de la collection de fuchsias botaniques, horticoles rustiques et non rustiques, dans un objectif de conservation de ces espèces. Ce sera également un terrain privilégié de recherche et de médiation autour de ce patrimoine. Ce projet est soutenu par la Fondation du patrimoine.

Les travaux d'aménagement du Rhin réalisés depuis le XIX^e siècle ont considérablement altéré les écosystèmes adjacents et les milieux humides présents dans les boisements et prairies en bordure d'eau. Le projet de restauration, porté par Voies navigables de France, vise à renaturer 15 kms de berges.

Programme Patrimoine naturel et Biodiversité : 80 000 €



Valoriser le patrimoine touristique local



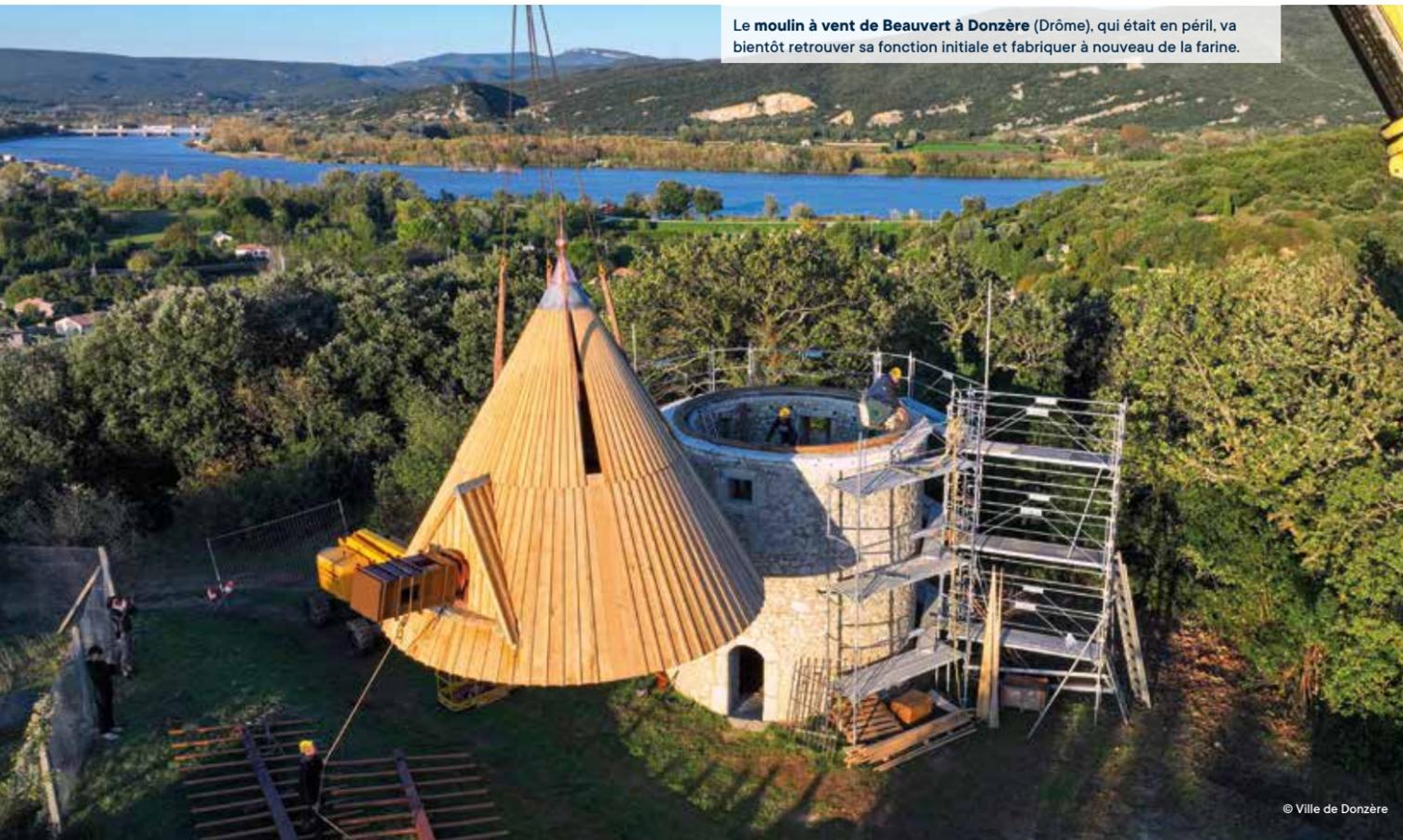
LE PATRIMOINE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Depuis 2022, le programme "Patrimoine et Tourisme local", soutenu par Airbnb à hauteur de 5,6 M€, vient aider des projets qui participent à l'embellissement et à la revitalisation des territoires ruraux et petites villes. Ce programme encourage les propriétaires publics et privés dans leurs projets de restauration qui ont pour dessein de favoriser et dynamiser le tourisme de proximité en contribuant au développement de l'offre culturelle locale et de l'attractivité du territoire. En trois ans, ce sont 200 projets qui ont bénéficié du soutien du programme.

En 2024, la Fondation du patrimoine et Airbnb ont lancé le vote "Grand prix du patrimoine et tourisme local" pour permettre au grand public de départager 13 sites candidats représentatifs de leur région. Cette opération a bénéficié d'un réel engouement populaire et a permis à l'Écomusée d'Alsace de remporter 100 000 € pour la restauration de la Maison du vigneron de Wettolsheim (Haut-Rhin).

 Programme Patrimoine et Tourisme local: 30 000 €
Collecte de dons : près de 21 000 € à ce jour

Le moulin à vent de Beauvert à Donzère (Drôme), qui était en péril, va bientôt retrouver sa fonction initiale et fabriquer à nouveau de la farine.



© Ville de Donzère



© Steeve Jasch

Maison du vigneron de Wettolsheim à l'Écomusée d'Alsace (Haut-Rhin)

 Programme Patrimoine et Tourisme local: 100 000 €
Collecte de dons : près de 28 000 € à ce jour
Fonds de soutien aux métiers d'art : 30 000 €

“ Ce programme et le vote associé sont des outils puissants au service de l'attractivité et du cofinancement de notre site touristique et patrimonial. ”



© Ecomusée d'Alsace

Natacha Sengler, responsable Marketing, Partenariat et Mécénat à l'Écomusée d'Alsace

Depuis 2022

5,6 M€

engagés

200

projets soutenus

plus de

70 %

des projets en cours de travaux ou déjà sauvés

Mettre en mouvement le patrimoine des transports

FAIRE REVIVRE LA MÉMOIRE DES MOYENS
DE TRANSPORT ANCIENS



Locomotives, avions, bateaux, voitures de collection... Ces témoins du passé racontent l'histoire des mobilités et des progrès techniques à travers les époques. La Fondation du patrimoine s'engage à préserver et restaurer ces patrimoines en mouvement afin de permettre aux générations futures de découvrir et de comprendre l'évolution des transports.

La **MIF** (Mutuelle d'Ivry la Fraternelle) a soutenu 4 projets en 2024 dont la restauration de la locomotive à vapeur 140 C 27 dans le Gard.

Motul, engagé depuis 2008 en faveur de la sauvegarde du patrimoine motorisé, a sélectionné 10 nouveaux véhicules en 2024, portant à 90 le nombre total de projets soutenus.

Développer l'emploi la transmission et l'insertion

FAVORISER LA FORMATION
ET L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE



Plus sur portailpatrimoine.fr



La restauration du patrimoine soutient le développement économique des territoires. Elle est un réel levier d'emploi et de formation vers des métiers en tension et d'insertion socio-professionnelle. L'étude sur l'impact socio-économique de la Fondation du patrimoine a permis d'estimer à près de 16 000 le nombre d'emplois créés ou maintenus sur une année grâce aux projets qu'elle soutient. Près de 750 personnes ont bénéficié en 2024 de projets d'insertion grâce aux partenaires et chantiers soutenus par la Fondation, notamment dans le cadre de son programme Patrimoine Emploi.

La Fondation du patrimoine peut agir grâce à ses partenaires, qui lui apportent un soutien financier ou mettent en œuvre des projets d'insertion et de formation : la Fondation TotalEnergies, la Fondation FDJ United, Acta Vista et Union REMPART.

Le **château de Gaillon** (Eure) accueille près de 32 jeunes en chantiers-écoles qui participent à la restauration des contreforts du premier château Renaissance.

Collecte de dons : près de 90 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 100 000 € de la Fondation TotalEnergies
Programme Patrimoine Emploi : 40 000 €
Programme Patrimoine et Tourisme local : 30 000 €
Aide directe Fondation : 20 000 €

Préserver et transmettre les savoir-faire



Plus sur portalpatrimoine.fr

Chaque projet de préservation du patrimoine implique une variété de métiers et de savoir-faire. Les artisans d'art y occupent une place essentielle. Leurs compétences, aussi précieuses que rares, doivent être préservées et partagées. C'est la raison pour laquelle la Fondation du patrimoine soutient plus particulièrement ces métiers et garantit ainsi la pérennité de leurs pratiques.

Fonds anciens de la bibliothèque de l'ENSAIT à Roubaix (Nord)

Collecte de dons : près de 19 000 € à ce jour
Fonds de soutien aux métiers d'art : 40 000 €
Fondation Belle Main : 10 000 €



© MyPhotoAgency - Ladislav Pepek

Le fonds de soutien aux métiers d'art

Doté d'un million d'euros, ce fonds est né en 2024 d'un partenariat avec le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Il a pour vocation de soutenir et d'accompagner des projets visant à préserver et transmettre les métiers de l'artisanat d'art partout en France, en particulier dans les territoires ruraux. 55 projets ont bénéficié de dotations comprises entre 5 000 € et 50 000 €.

La fondation abritée Belle Main

Pour la sauvegarde et la
transmission des savoir-faire

La Fondation Belle Main a pour objet de soutenir la préservation et la restauration d'éléments de patrimoine mobilier en priorité. Elle concourt ainsi au maintien et au développement des connaissances et des pratiques manuelles. Chaque année, cette Fondation apporte son concours à une trentaine de projets visant à sauvegarder et transmettre les savoir-faire rares et menacés.

Décor peint du salon chinois du château de Haroué
(Meurthe-et-Moselle).

Miguel Flores-Vianna

Collecte de dons : près de 15 000 € à ce jour
Fonds de soutien aux métiers d'art : 20 000 €
Fondation Belle Main : 20 000 €
Programme Patrimoine et Tourisme local : 20 000 €

Restauration des estampes de l'Institut catholique de Paris

Fondation Belle Main : 6 000 €

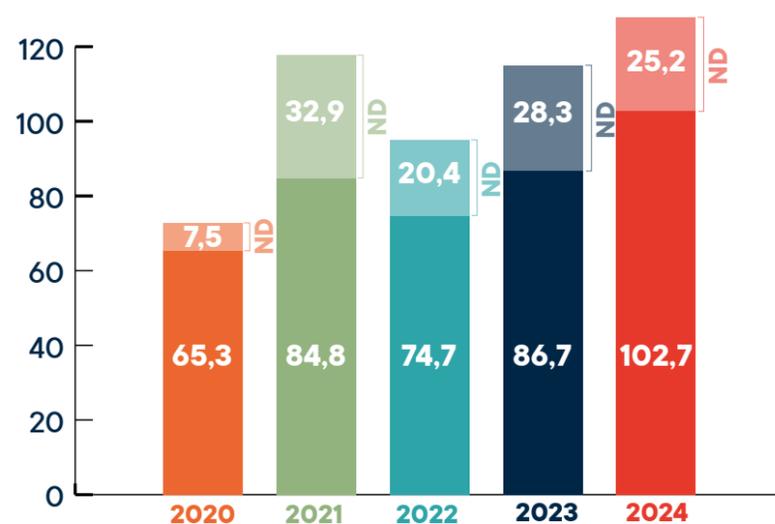


© Elisabeth Argillier

En 2024, le montant total des ressources de la Fondation du patrimoine s'est élevé à 127,9 M€. Ces ressources sont très largement issues de la générosité du grand public comme d'entreprises mécènes. Cette année, les collectes de dons s'élèvent à 27 M€ et progressent de 28 %, portées par un large soutien populaire.

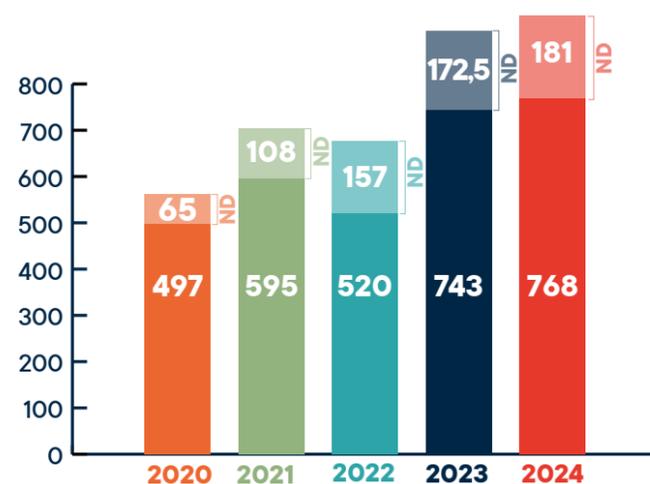
Évolution des ressources

(en M€)



Évolution des montants de travaux soutenus

(en M€)



Ressources : 127,9 M€

Mécénats

36,1 M€ (soit 28,2 % du total)

Collectes

27 M€ (soit 21,1 % du total)

Loto du patrimoine

26,5 M€ (soit 20,7 % du total)

Adhésions

1,2 M€ (soit 0,9 % du total)

Libéralités

4 M€ (soit 3,2 % du total)

Subventions publiques

6,9 M€ (soit 5,4 % du total)

Successions en déshérence

12 M€ (soit 9,4 % du total)

Produits financiers et exceptionnels

14,2 M€ (soit 11,1 % du total)

Emplois : 125,3 M€

Aides directes aux projets

(dont utilisation de fonds dédiés)
113,6 M€ (soit 90,6 % du total)

Charges exceptionnelles et autres

522 K€ (soit 0,4 % du total)

Frais de recherche de fonds

4 M€ (soit 3,2 % du total)

Frais de fonctionnement

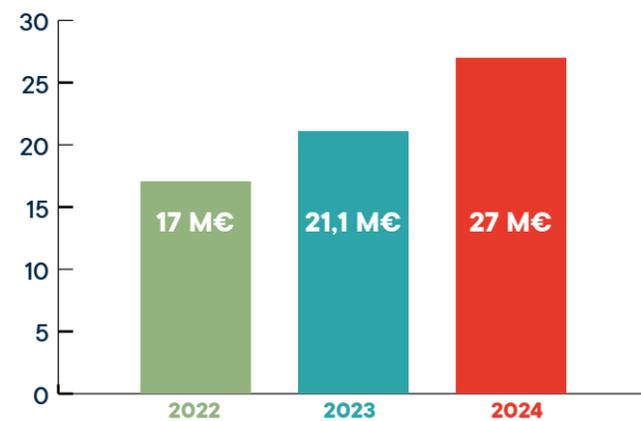
7,2 M€ (soit 5,7 % du total)

Source : comptes annuels

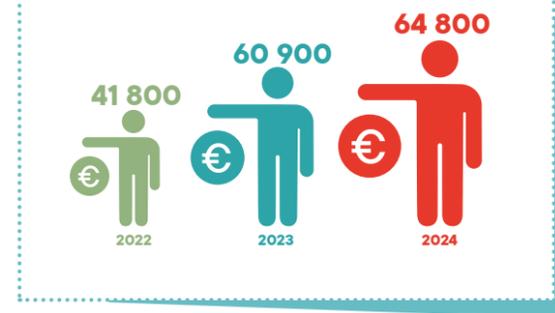
Quelques chiffres-clés

Les collectes

Montants collectés

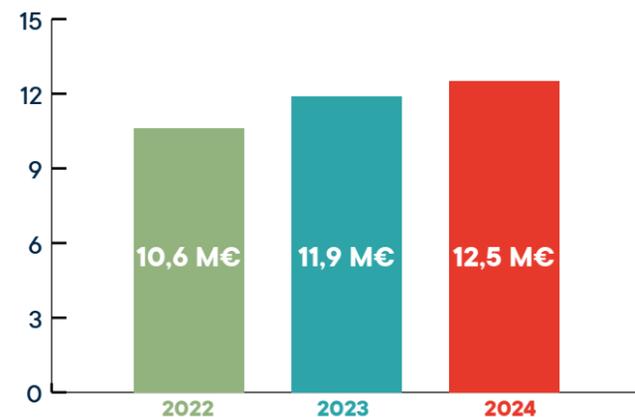


Nombre de donateurs



Les mécènes

Montants apportés (hors Notre-Dame)

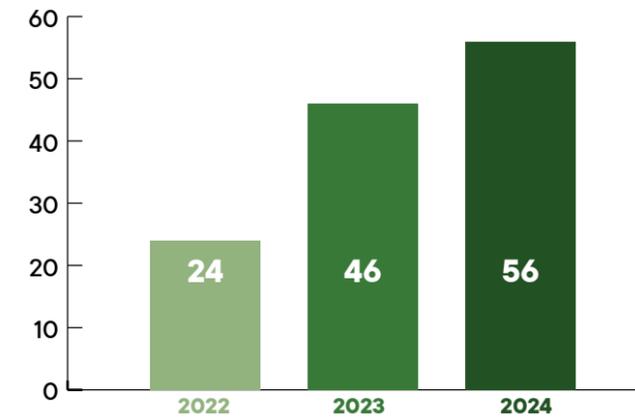


Zoom sur 2024



Le patrimoine naturel et la biodiversité

Nombre de projets soutenus



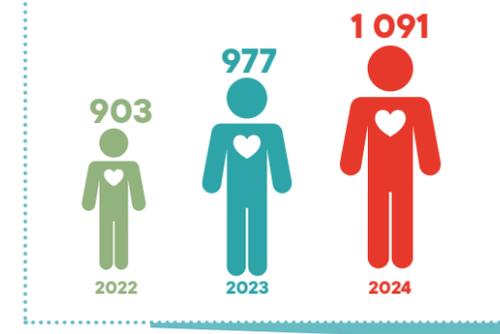
Montants d'aides accordées

2,1 M€
en 2024



Les équipes

Nombre de bénévoles



Répartition en 2024



Et en 2024

(y compris Notre-Dame)

3 418

projets soutenus

2 532

projets terminés

144,9 M€

d'aides directes et indirectes en faveur du patrimoine

949 M€

de travaux soutenus

PRÉSERVER LE PATRIMOINE.
LE PLUS BEAU CADEAU
QU'ON PUISSE FAIRE
AUX GÉNÉRATIONS FUTURES.

FAITES UN DON SUR [FONDATION-PATRIMOINE.ORG](https://fondation-patrimoine.org)



FONDATION
DU
PATRIMOINE

DONNONS UN AVENIR
À NOTRE HISTOIRE.



© Marc Da Cunha Lopes - Altmann + Partners



© Marc Da Cunha Lopes - Altmann + Partners



© Marc Da Cunha Lopes - Altmann + Partners

Mieux faire connaître la Fondation

Pour la première fois, en 2024, la Fondation du patrimoine a lancé une campagne de communication multicanale "Donnons un avenir à notre histoire", en partie incarnée par Guillaume Gallienne. Elle alerte sur l'urgence de sauver le patrimoine français pour les générations futures. Cette campagne a été diffusée en presse, radio, télévision, cinéma, mais également en affichage dans les réseaux de transport.



POUR ÉCOUTER
LE SPOT RADIO



POUR VISIONNER
LE SPOT TV



© Marc Da Cunha Lopes - Altmann + Partners



Réunion de salariés et bénévoles au château de Fontainebleau en juin 2024

© Liesbeth Passot

Les équipes

L'équipe de bénévoles et de salariés de la délégation Centre-Val de Loire lors d'une réunion annuelle à l'abbaye de Fontmorigny, en présence d'Alexandre Giuglaris.



© Philippe Virello

La Fondation du patrimoine est une organisation déconcentrée, ancrée dans l'ensemble des régions, départements et collectivités de métropole et d'outre-mer.

Elle bénéficie du soutien d'un réseau actif de 1 091 bénévoles, illustrant le profond attachement des Français à leur patrimoine. Leur engagement généreux reflète l'enthousiasme collectif pour la préservation de notre patrimoine commun.

Le renforcement de ce réseau constitue une priorité pour les années à venir. En 2024, il s'est enrichi de 257 nouveaux bénévoles, illustrant la vitalité et l'attractivité de notre action. Aux côtés de 103 salariés et de 23 mécénats de compétences, nos bénévoles représentent la force motrice de la Fondation du patrimoine. Ensemble, ils tissent un maillage de proximité, agile et efficace, qui fait la singularité et la réussite de notre modèle.

À la Fondation du patrimoine, chaque profil est valorisé : les opportunités de bénévolat sont diversifiées, gratifiantes et ouvertes à tous ceux qui désirent s'engager, indépendamment de leur expérience, de leurs aptitudes ou de leur temps disponible. Rejoindre notre réseau, c'est contribuer concrètement à la valorisation du patrimoine local, au plus près des territoires.

La gouvernance

Le Bureau

assiste le Président dans ses missions



Guillaume Poitrinal
Président



Bertrand de Feydeau
Vice-Président



Marie-Christine Labourdette
Vice-Présidente



Bernhardt Eichner
Trésorier



Éric Jourde
Secrétaire

© Jean-Baptiste Guillon, Thibaut Chapoutier, Alexandre Halbardier, Christophe Lecourtois

Le Conseil d'administration

délibère des orientations et vote le budget

Représentants des entreprises fondatrices

Nathalie Bazoche
Danielle Bellon
Manon Cligman
Bernhardt Eichner
Bertrand de Feydeau
Éric Jourde
Éléonore Ladreit de Lacharrière
Catherine Langlois
Véronique Le Livec
Forrest Patterson
Gilles Pélisson
Laurent Schmitt

Représentants des institutions

Jean-Pierre Cubertafon
Vincent Éblé
Catherine Morin-Desailly
Florence Portelli
Dominique Vérien

Personnalités qualifiées

Marie-Christine Labourdette
Pierre Mongin
Alain-Charles Perrot

Représentants des adhérents

Véronique Witwicki-Keiff
Sabine Roux de Bézieux
Guy Sallavaud

Entreprises fondatrices :

AXA - Bellon SA - Crédit Agricole - Danone - Fédération Française du Bâtiment - Fimalac - Fondation EDF - Indreco - Lacoste opérations - L'Oréal - Michelin - Vivendi

Institutions représentées au conseil d'administration :

Assemblée nationale - Sénat - Institut de France - Association des maires de France - Association des départements de France - Association des régions de France

Le Comité

formule des recommandations stratégiques



Lisa Barlow
Ressources humaines



Pierre-Ignace Bernard
Transformation



Olivier Casanova
Mécénat grands donateurs particuliers



Marie-Christine de La Conté
Prospective



Valérie Decamp
Communication



Sophie Ferri
Événementiel



Eve Gabaix
International



Olivier Gronier
Territoires



Emmanuel Gueroult
International



Thibault Hollinger
Marketing



Christian Langlois-Meurinne
Patrimoine religieux



Alexandre Lazareff
Patrimoine viticole



Frédéric Nouel
Affaires juridiques



Hubert Wargny
Libéralités



Charles de Yturbe
Mécénat corporate

© Alexandre Halbardier, Agnès Comart, Oufi Flash, Florie Berger, Alys Thomas, Alexandre Lazareff

“ En tant que membre du Comité, je contribue à l'organisation des événements et levées de fonds pour la Fondation avec les équipes salariées et bénévoles. Ces événements sont des moments privilégiés pour remercier et mobiliser les nombreux mécènes et donateurs qui contribuent à la mission de la Fondation du patrimoine. Plus récemment, en tant que bénévole au pays Basque, je suis ravie d'apporter mon aide à l'organisation d'événements locaux pour faire connaître la Fondation et attirer de nouveaux donateurs. ”



Sophie Ferri,
Commissaire événementiel



Les Fondations abritées

Fondation Ateliers d'Art de France

Sauvegarde et développement des métiers d'art, de création, de tradition et de conservation du patrimoine.

Président : Stéphane Galerneau

Fondation Belle Main

Soutien des savoir-faire des artisans en déshérence.

Président : Bertrand de Belloy

Fondation Louis Cadic

Restauration du sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), en lien avec l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés.

Président : Jean Petit

Fondation Gilles et Monique Cugnier

Sauvegarde et restauration du patrimoine en lien avec l'œuvre de Saint Colomban en Haute-Saône.

Président : Sébastien Castel

Fondation Essonne Mécénat

Conservation et restauration d'œuvres, d'objets d'art et du patrimoine de l'Essonne.

Présidente : Brigitte Vermillet

Fondation Fransylva

Promotion, conservation et mise en valeur de la forêt.

Président : Alain de Kernier

Fondation Rocamadour – Musique sacrée

Soutien à la pérennité et au développement de la musique sacrée en concourant à la formation et à la transmission des savoir-faire.

Président : Bruno Chapoulart

Fondation Vernon Patrimoine

Restauration de la collégiale Notre-Dame et du patrimoine vernonnais (Eure).

Président : Sébastien Lecornu

Fondation Vieilles Maisons Françaises

Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine bâti et paysager.

Président : Philippe Toussaint





Nos bureaux en région



Retrouvez ici les coordonnées des délégations régionales

Siège : 153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 00
info@fondation-patrimoine.org



S'engager à la Fondation des missions variées

Rejoignez la Fondation du patrimoine et devenez bénévole en choisissant la mission qui vous correspond le mieux.



Plus sur fondation-patrimoine.org



“ En tant que bénévole de la Fondation du patrimoine, j'ai l'impression d'être un maillon d'une grande chaîne qui vient du passé et qui tend vers l'avenir. C'est un véritable enrichissement personnel. ”



Damien Vargenau
Délégué Mécénat en Lorraine

ET D'AUTRES MISSIONS POSSIBLES : délégués legs & libéralités, patrimoine des transports, support informatique, recrutement...



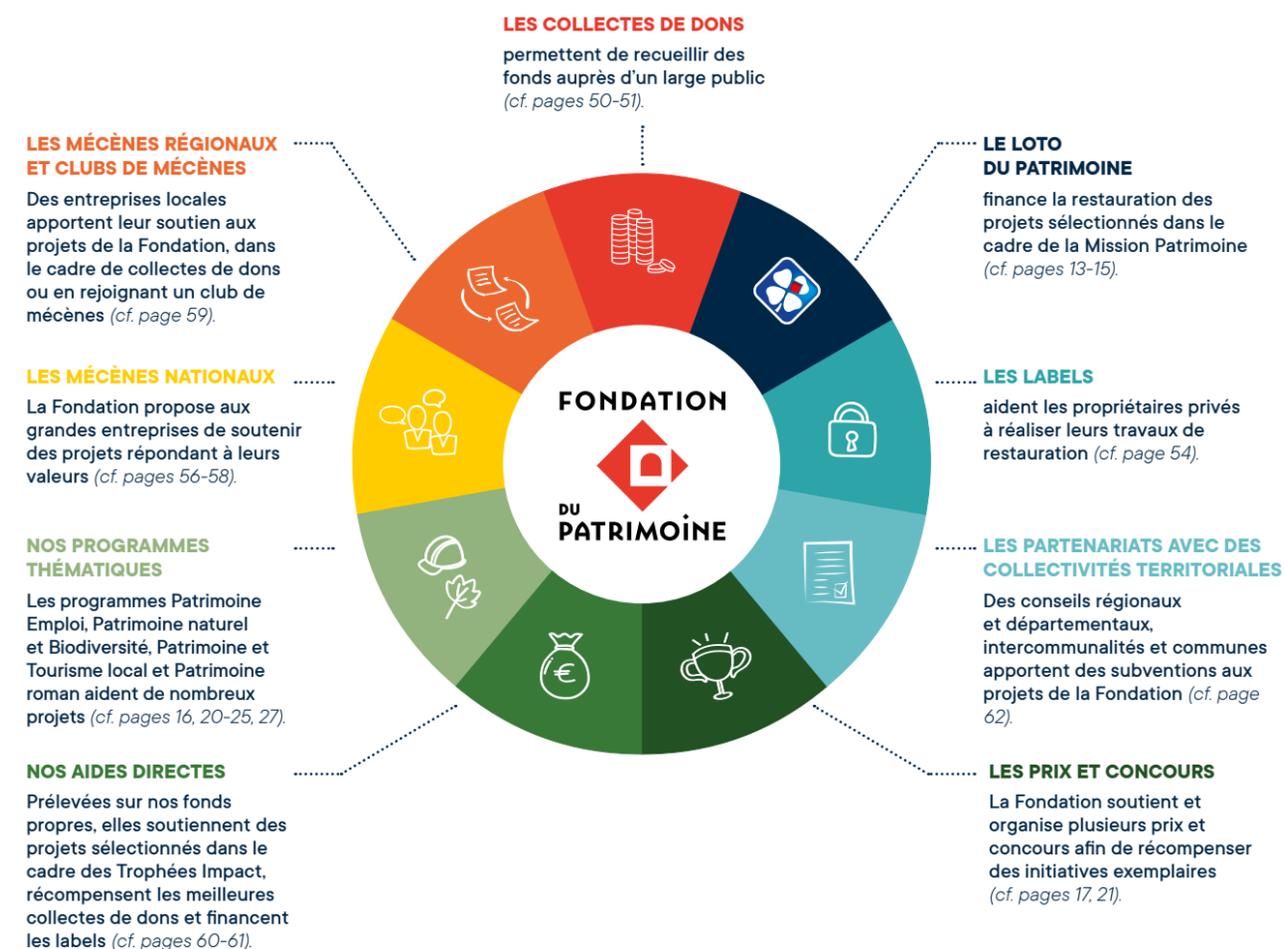
Une collecte a été lancée pour restaurer le **retable de la Vierge** en l'église **Saint-Barthélemy de Lauzerte** (Tarn-et-Garonne).

Collecte de dons : plus de 16 000 € à ce jour
Aide directe Fondation : 10 000 €



Notre ingénierie financière

SAUVER LE PATRIMOINE, UNE MOBILISATION COLLECTIVE !



Le Portail du patrimoine



Aider et informer les propriétaires

Le Portail du patrimoine est un site d'information qui accompagne les porteurs de projets privés, publics ou associatifs, ainsi que les amateurs de patrimoine. Il propose des formats accessibles et apporte des réponses concrètes pour faciliter la restauration et sensibiliser aux enjeux de préservation.

La Fondation du patrimoine **tisse un lien entre**

Un vaste réseau de donateurs

Confiants grâce à

Notre contrôle de la **qualité architecturale** des projets menés

Notre **gestion des fonds** transparente et contrôlée



Instruction approfondie et suivi de chaque projet



Dons reversés à la fin des travaux après évaluation de leur qualité



Nombreux projets menés **en concertation avec les ABF*** et les **CAUE****



Contrôles par **nos commissaires aux comptes** et la **Cour des comptes**

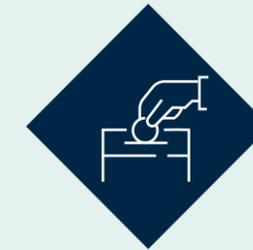


De nombreux propriétaires de patrimoine

Aidés dans leurs démarches via

Notre **accompagnement personnalisé** dans l'organisation et le bon déroulement de la collecte de fonds

Notre gestion de certaines **tâches administratives**



grâce à notre réseau de plus de **1 000 bénévoles** locaux répartis en **21 délégations régionales**

Emission et envoi **des reçus fiscaux**



Traitement **des dons**



Remerciement des donateurs



Les donateurs sont incités aux dons grâce à :

✓ Nos **25 ans d'expérience**



✓ Notre capacité à émettre des **reçus fiscaux** (via notre reconnaissance d'utilité publique) :

Réduction d'impôts jusqu'à :

Impôt sur la fortune immobilière **75 %**
 Impôt sur le revenu **66 %**
 Impôt sur les sociétés **60 %**

✓ Notre **utilisation des dons** centrée sur les projets



94 % Travaux

6 % Frais administratifs et de fonctionnement

Les propriétaires sont financièrement soutenus via :

✓ La mobilisation collective **du grand public et des entreprises**



✓ Notre capacité à attribuer des **aides financières complémentaires**



Ce qui fait de la Fondation du patrimoine **le premier financeur privé pour le patrimoine en France**

* Architectes des bâtiments de France

** Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Les collectes de dons



Plus sur portailpatrimoine.fr



La Fondation du patrimoine est présente sur de nombreux sites lors des Journées européennes du patrimoine.

Mode d'action privilégié de la Fondation du patrimoine, le financement participatif au travers de collectes de dons représente en moyenne près de 10 % du plan de financement d'un projet. Au-delà des fonds mobilisés, les collectes de dons sont l'occasion de réunir et de fédérer habitants, touristes et acteurs économiques locaux. Elles s'appuient sur des moments de convivialité et de partage, et une mobilisation locale qui vient soutenir l'engagement et les efforts des porteurs de projet.

Lors du week-end des Journées européennes du patrimoine, les équipes de la Fondation ont tenu plus de 80 stands partout en France. L'année 2024 est une nouvelle année de croissance pour les collectes grand public de la Fondation du patrimoine. 27 M€ de dons ont en effet été récoltés (21,1 M€ en 2023), soit une augmentation de 28 %. La Fondation a reçu le soutien de 64 800 donateurs en 2024 (+ 6,4 %). Les collectes de dons sont devenues la première ressource de la Fondation du patrimoine en 2024.

Exemple

Le mont Sainte-Odile

Ottrott (Bas-Rhin)

Sanctuaire emblématique, le Mont Sainte-Odile, perché à 763 mètres d'altitude, est menacé par l'érosion du rocher, l'instabilité des terrasses et la vétusté des structures extérieures. La collecte, ouverte fin 2023, a recueilli plus de 358 000 € grâce à 1 174 donateurs. Elle a notamment été diffusée par l'intermédiaire des offices de tourisme qui ont participé activement en permettant l'inscription à des visites privées contre un don.

Collecte de dons : plus de 358 000 € à ce jour
Loto du patrimoine : 200 000 €
Mécénat d'entreprise : 100 000 € des Mutuelles d'assurances AXA



© Adobe Stock / Sébastien Closs

Exemple

L'église Saint Barthélemy

Gresse-en-Vercors (Isère)

Initialement fermée pour raisons de sécurité, cette église, désormais partiellement réouverte, fait l'objet d'une campagne de dons. Plusieurs actions ont été mises en place autour de la collecte : présence sur le marché, cartes postales, plaquette historique, encarts dans la presse et le bulletin municipal, mailings, concerts, visite virtuelle en 3D, et banderole installée sur le devant de l'église.

Collectes de dons : plus de 237 000 € à ce jour
Aide directe Fondation : 6 000 €



© MyPhotoAgency / Renaud Chaignet

Joyau du pays d'Auge, le **manoir de Coupesarte à Mézidon Vallée d'Auge** (Calvados), bâtie à pans de bois édifée aux XV^e et XVII^e siècles, est menacé d'effondrement et nécessite d'importants travaux.

 **Collecte de dons** : près de 16 000 € à ce jour
Programme Patrimoine et Tourisme local : 20 000 €



Le label de la Fondation



Maison labellisée à Zimmersheim (Haut-Rhin)



Penty labellisé à Séglien (Morbihan)

Le label de la Fondation du patrimoine, prévu à l'article L.143.2 du Code du patrimoine, reconnaît l'intérêt patrimonial d'un immeuble privé, non protégé au titre des monuments historiques. Il atteste de la qualité des travaux qui y sont prévus, validés par un Architecte des Bâtiments de France, et réalisés dans les règles de l'art afin d'en préserver ou restituer l'authenticité. Véritable levier financier, le label ouvre droit à plusieurs formes d'aides pour la restauration d'immeubles bâtis ou non-bâtis (parcs et jardins).

Depuis sa création en 1996, la Fondation du patrimoine a octroyé plus de 30 000 labels à travers le territoire, témoignant de son rôle actif dans la valorisation du patrimoine privé non protégé. En 2024, ce sont 1 772 labels qui ont été attribués.

Les avantages du label

- **Octroi d'une aide de la Fondation** (au minimum 2 % du montant des travaux).
- **Avantage fiscal** : déduction, sous conditions, de 50 % ou 100 % du montant des travaux du revenu imposable.
- **Mobilisation de mécénat** : appel aux dons de particuliers et entreprises, sous conditions (les dons sont éligibles aux réductions d'impôt).
- **Aide de collectivités** selon les régions.

Pour en savoir plus sur le label de la Fondation du patrimoine et découvrir à qui il s'adresse :



Plus sur fondation-patrimoine.org

Les legs, donations et assurances-vie

Le patrimoine est cette part de l'héritage que nous choisissons de transmettre aux générations suivantes. La Fondation du patrimoine offre aux testateurs la possibilité de s'ancrer dans l'histoire, en sauvant notre patrimoine commun pour les générations futures.

- Exonérée de droits de succession ou de donation, la Fondation du patrimoine dispose de la totalité du montant du **legs** ou de la **donation** pour l'exercice de sa mission de sauvegarde du patrimoine sur tout le territoire national.

- Un **don sur succession**, de biens reçus en héritage dans l'année, permet au donateur de réduire ses droits de succession.
- Souscrire une **assurance-vie** au profit de la Fondation garantit le versement d'un capital ou d'une rente au décès de l'assuré.

En 2024, la Fondation du patrimoine a bénéficié de 4,1 M€ de legs, donations et assurances-vie.

Parmi les différents financements des travaux du **château médiéval de Creil** (Oise) figure une assurance-vie.

- Assurance-vie : 55 000 €
- Collecte de dons : plus de 6 000 € à ce jour
- Mécénat d'entreprise : 1 500 € du club des mécènes de Picardie
- Aide directe Fondation : 10 000 €

Contact privilégié

Ann Sophie de Jotemps
transmission
@fondation-patrimoine.org
09 80 80 99 98



Le mécénat d'entreprise



Plus sur portalpatrimoine.fr

La Fondation du patrimoine offre aux entreprises une stratégie de mécénat clé en main qui permet de donner une place particulière à la dimension locale et de répondre aux enjeux actuels en activant 3 piliers de la responsabilité sociétale : dynamiser les territoires, promouvoir l'insertion et la transmission de savoir-faire et intégrer des enjeux environnementaux.



L'église de l'Immaculée Conception à Saint-Omer (Pas-de-Calais) le lendemain de l'incendie

Collecte de dons : plus de 223 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 1 000 000 € de Dassault Histoire et Patrimoine

Dassault Histoire et Patrimoine

Aux côtés de la Fondation du patrimoine, le Groupe Dassault souhaite mettre en lumière les trésors et personnalités de l'histoire de France et faciliter l'accès du plus large public aux sites qui en portent la mémoire. En 2024, Dassault Histoire et Patrimoine a soutenu 7 projets de restauration, parmi lesquels deux projets illustrent l'engagement pluriannuel et durable de Dassault Histoire et Patrimoine en faveur du patrimoine : le village martyr d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne), haut lieu de mémoire nationale, et l'église de l'Immaculée Conception de Saint-Omer (Pas-de-Calais), ravagée par un incendie en septembre 2024.



Marie-Hélène Habert,
Directrice de la Communication et du Mécénat du Groupe Dassault

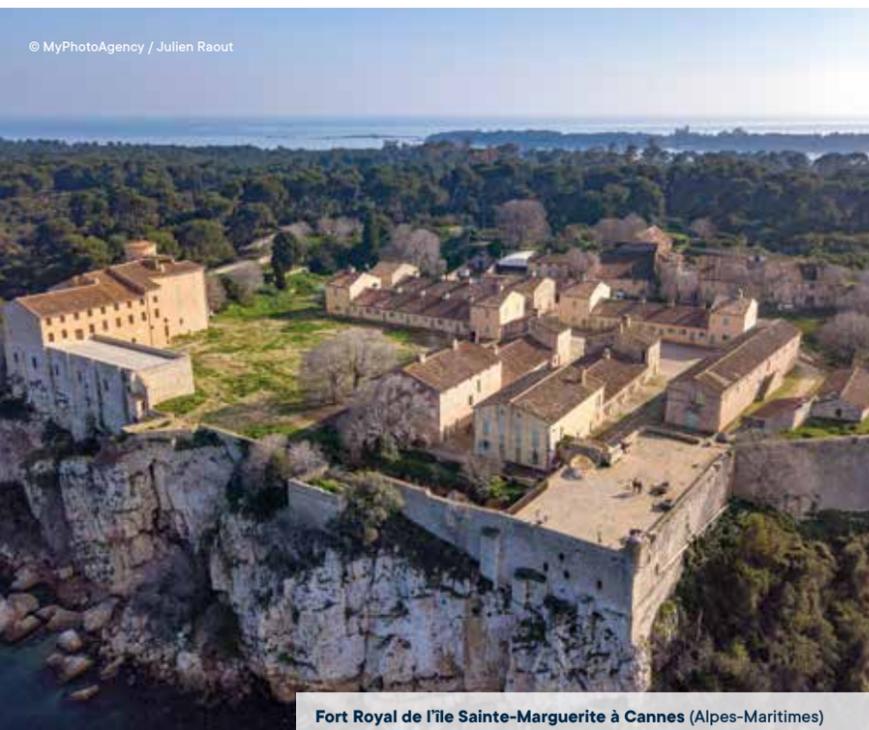


La Fondation TotalEnergies

Depuis 2006, la Fondation TotalEnergies est engagée auprès de la Fondation du patrimoine pour soutenir des projets ancrés dans les territoires, qui placent la jeunesse, l'emploi, la formation professionnelle et l'insertion au cœur de leurs priorités. En 2024, cet engagement se poursuit avec 16 sites soutenus dont la restauration et la réouverture pourraient bénéficier à plus de 55 000 jeunes. Parmi eux, la citadelle de Marseille qui est désormais ouverte au public et dont la restauration sert de support d'insertion professionnelle à 145 personnes. À Saint-Michel-en-l'Herm (Vendée), des lycéens en formation aéronautique ont contribué à la restauration d'un hélicoptère Sikorsky, emblème d'un projet porté par des passionnés d'aviation.

Citadelle de Marseille (Bouches-du-Rhône)

Collecte de dons : plus de 11 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 100 000 € de la Fondation TotalEnergies



Fort Royal de l'île Sainte-Marguerite à Cannes (Alpes-Maritimes)

Collecte de dons : près de 9 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 100 000 € des Mutuelles d'assurances AXA
Loto du patrimoine : 300 000 €



© A. Valli

En 2024, **AG2R LA MONDIALE** a soutenu 6 projets ancrés dans les territoires et faisant l'objet d'une collecte dynamique, parmi lesquels la citadelle de Lille (Nord) et le marché central de Royan (Charente-Maritime). Ces projets ont été choisis par les délégués des sociétaires de La Mondiale dans le cadre d'un vote.

Photo : marché central de Royan

Collecte de dons : plus de 55 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 30 000 € d'AG2R LA MONDIALE
Aide directe Fondation : 20 000 €

Les Mutuelles d'assurances AXA

Engagés aux côtés de la Fondation du patrimoine pour soutenir des projets départementaux de la Mission Patrimoine, les Mutuelles d'assurances AXA ont mobilisé plus de 83 000 votants qui ont choisi 6 nouveaux sites en 2024, parmi lesquels le bassin d'eau douce de Morne-à-l'Eau (Guadeloupe), prochainement rendu à ses habitants, ou encore le fort royal de l'île Sainte-Marguerite, situé dans la baie de Cannes, qui abrite le musée du Masque de fer.

LOXAM

En 2024, Loxam poursuit son engagement en faveur de la préservation du patrimoine bâti aux côtés de cinq nouvelles directions régionales. Cette démarche, résolument ancrée dans les territoires, a permis de soutenir des projets emblématiques tels que la rosace de l'abbatiale Saint-Ouen à Rouen ou encore la citadelle de Lille, surnommée "reine des citadelles" par Vauban.

FDJ UNITED et sa fondation d'entreprise

Depuis 2018, FDJ UNITED est un partenaire essentiel de la Mission Patrimoine (voir page 13). À l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024, FDJ UNITED et sa fondation d'entreprise ont souhaité mettre en lumière le patrimoine sportif en contribuant à hauteur d'1,2 millions d'euros à la restauration des tribunes du vélodrome Jacques Anquetil, dit "La Cipale", à Paris.

SMABTP

Engagée depuis 6 ans, SMABTP a soutenu 2 projets en 2024 : le pigeonier de l'abbaye d'Andecy à Baye (Marne) et la chapelle Saint-Léonard de la cathédrale de Rouen (Seine-Maritime).

Le mécénat d'entreprise en région

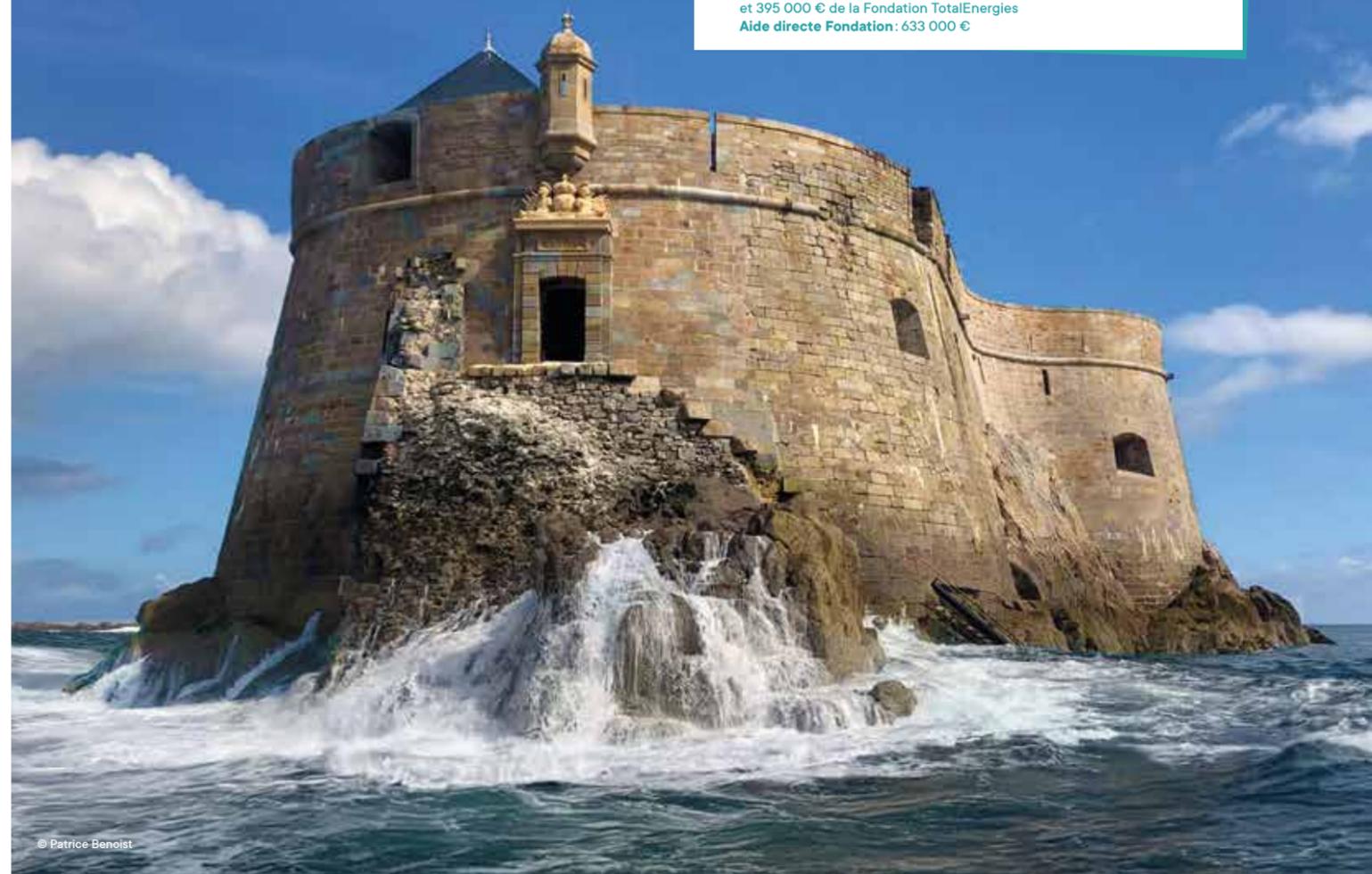
En 2024, plus de 2 300 entreprises de tailles très variées ont apporté localement leur soutien à la Fondation du patrimoine. À l'image de la Société Bouygues Travaux Publics, qui s'est engagée en faveur du fort de la Conchée de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), ou de la Fondation Capfun, qui a choisi de soutenir plusieurs projets à proximité des implantations du groupe, la Fondation du patrimoine compte sur les acteurs économiques du territoire.

D'autres entreprises ont décidé de mutualiser leur mécénat en rejoignant notre réseau de clubs de mécènes. Au sein des clubs, les entreprises, pour l'essentiel des TPE et PME locales, se réunissent pour soutenir des projets.

Toute entreprise, quels que soient sa taille et son secteur d'activité, peut s'engager aux côtés de la Fondation du patrimoine et agir concrètement pour son territoire.

Fort de la Conchée à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine)

Collecte de dons : près de 148 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 2 000 000 € de la Société Bouygues Travaux Publics et 395 000 € de la Fondation TotalEnergies
Aide directe Fondation : 633 000 €



© Patrice Benoist

Les aides publiques

L'État participe chaque année de manière importante au soutien des interventions de la Fondation du patrimoine en faveur du patrimoine rural et non protégé. Grâce au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et au ministère de la Culture, la Fondation du patrimoine bénéficie de plusieurs moyens d'actions : successions en déshérence, produit des jeux Mission Patrimoine de FDJ United, réductions d'impôt pour ses donateurs et mécènes, déductions fiscales accordées aux labels ou encore subventions dans le cadre de partenariats nationaux.

Les successions en déshérence gérées par les domaines



Il s'agit des successions dont les actifs, en l'absence d'héritiers et après avoir honoré les créanciers du défunt, reviennent à l'État à la suite d'une procédure de liquidation des créances gérée par les agents des domaines (Direction Nationale d'Interventions Domaniales). Grâce à leur travail, 75 % des actifs sont ensuite reversés à la Fondation du patrimoine. L'apport de l'État représente 12 M€ en 2024. Ces sommes sont utilisées par la Fondation du patrimoine pour abonder des projets de restauration et pour financer sa modernisation. Grâce à ces fonds, la Fondation peut notamment récompenser les collectes les plus dynamiques et financer les projets des Trophées Impact (cf. page ci-contre).

Pour plus d'informations :
www.impots.gouv.fr/successions-vacantes



Château des Barons à Pont-l'Abbé (Finistère)

Aide directe Fondation via les successions en déshérence : 20 000 €
 Collecte de dons : plus de 63 000 € à ce jour

Les Trophées Impact 2024

Dans le cadre de ces Trophées, la Fondation du patrimoine attribue chaque année une aide significative à des projets à fort impact sur les territoires. En 2024, treize projets ont été sélectionnés pour leur qualité et leur exemplarité, selon les catégories suivantes :

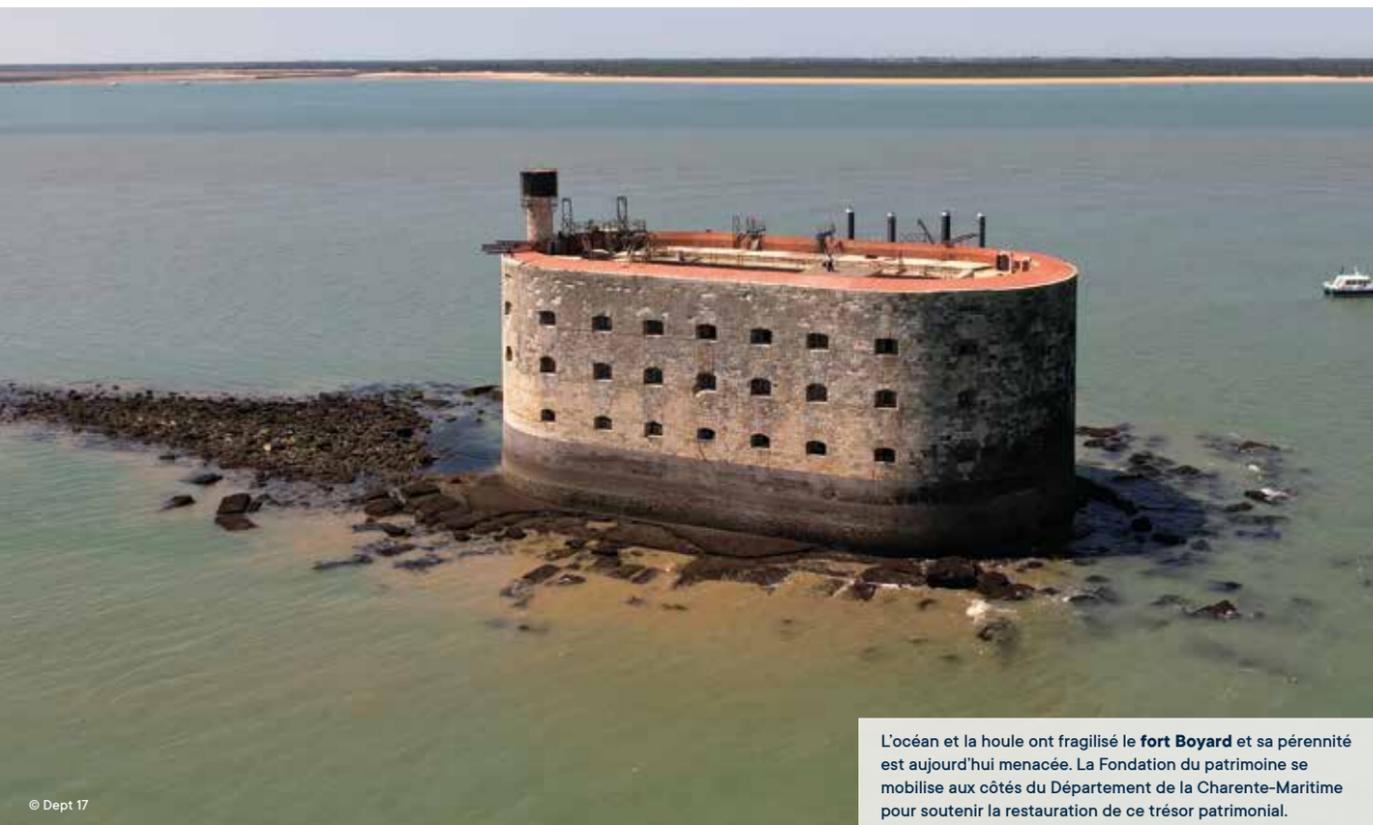
-  **Social**
Château de Gassion à Audaux (Pyrénées-Atlantiques)
-  **Économie**
Auberge de la Porte à la Rose à Quintin (Côtes-d'Armor)
-  **Formation & transmission**
Ferme de Champs à Saint-Martin-en-Bière (Seine-et-Marne)
Serre horticole hospitalière à Montpellier (Hérault)
Maison de maître et longère-poivrière à Épagny (Aisne)
-  **Environnement**
Ancienne maison de maître à Bois-Sainte-Marie (Saône-et-Loire)
Site de la ferme du Zuidbrouck (Pas-de-Calais)
-  **Tourisme**
Gare de Saint-Agrève (Ardèche)
Basilique de Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret)
-  **Art & culture**
Décors de l'opéra de Toulon (Var)
Église Sant'Andrea di Granaggiolo à Ersa (Haute-Corse)
-  **Prévention & sauvetage**
Écuries du château de la Clayette (Saône-et-Loire)
Église de Saint-Symphorien-sous-Chomérac (Ardèche)

Décors de l'opéra de Toulon (Var)

Collecte de dons : plus de 5 000 € à ce jour
 Trophées Impact : 150 000 €



Plus sur portallpatrimoine.fr



L'océan et la houle ont fragilisé le **fort Boyard** et sa pérennité est aujourd'hui menacée. La Fondation du patrimoine se mobilise aux côtés du Département de la Charente-Maritime pour soutenir la restauration de ce trésor patrimonial.

Collecte de dons : plus de 190 000 € à ce jour

La Fondation du patrimoine est un partenaire essentiel de l'ensemble des collectivités territoriales : les communes, intercommunalités, conseils départementaux et régionaux qui souhaitent valoriser leur patrimoine. Ces partenariats permettent de soutenir l'octroi des labels de la Fondation du patrimoine, de récompenser les collectes de dons les plus dynamiques ou encore de préserver certains patrimoines typiques (lauzes, chaumes, etc.). En 2024, ce sont 11 conseils régionaux et 76 conseils départementaux qui se sont engagés aux côtés de la Fondation du patrimoine. Les collectivités ont apporté 11,1 M€ à des projets sélectionnés par la Fondation.

“ En 2028, grâce aux travaux de restauration engagés, le fort Boyard sera sauvé et s'ouvrira enfin au plus grand nombre. Je remercie la Fondation du patrimoine de s'associer à ce grand chantier, son attachement aux lieux patrimoniaux est indéfectible et son expertise est pour nous, dans cette opération d'appel aux dons, un atout énorme. ”



© Mélanie Chaigneau

Sylvie Marcilly,
Présidente du Département de la Charente-Maritime

Chef-d'œuvre de l'architecture navale construit en 1923, **Le Marité à Granville** (Manche) est le plus grand voilier en bois du patrimoine français. Les bordés et membrures ainsi que la carlingue vont devoir faire l'objet de lourds travaux, en raison de la présence de champignons découverts en fond de cale.

Collecte de dons : plus de 76 000 € à ce jour
Aide directe Fondation : 10 000 €



FONDATION



DU
PATRIMOINE

153 bis, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine

Tél : 01 70 48 48 00 - info@fondation-patrimoine.org

Fondation reconnue d'utilité publique

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur :



FONDATION



DU
PATRIMOINE

Rapport financier 2024

01 Rapport de gestion 2024

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Ce rapport présente les comptes annuels de la Fondation du patrimoine, publiés sur www.fondation-patrimoine.org. Il est complété par les rapports d'activité et financier de la Mission pour le patrimoine en péril, publiés sur www.missionbern.fr.

La Fondation du patrimoine continue sa progression et a réalisé une très bonne année en 2024, ses ressources (hors collecte pour Notre-Dame de Paris) progressant de + 10,8 %. La Fondation bénéficie du soutien de ses fidèles et nouveaux donateurs, mécènes, joueurs du Loto du patrimoine, des pouvoirs publics, et bien sûr des bénévoles. Reposant sur une structure financière solide et des outils innovants, les missions de sauvegarde du patrimoine s'étendent année après année. Les équipes sont fières de collaborer à une organisation qui, depuis 28 ans, a soutenu un peu plus de 44 125 projets, soit un projet tous les 4 km en France.

Les chiffres clés de l'exercice 2024

- ♦ Le montant des produits du compte de résultat est de 150 M€. Ce montant inclut l'utilisation des fonds dédiés pour 22 M€. Les ressources nouvelles collectées en 2024 sont de 128 M€. En 2023, le montant des produits du compte de résultat était de 151 M€, dont 36 M€ d'utilisation des fonds dédiés, soit 115 M€ de ressources nouvelles collectées. Retraités de la collecte pour Notre-Dame de Paris, les produits du compte de résultat sont en augmentation de 10,9 M€ (+ 10,8 %).
- ♦ Les dons, mécénats et contributions financières représentent 63 M€, dont 24,5 M€ en faveur de Notre-Dame.
- ♦ Le montant total des travaux soutenus en 2024 est de 949 M€, dont 181,1 M€ pour Notre-Dame de Paris.
- ♦ En 2024, les aides accordées sont de 126,9 M€. En tenant compte des aides indirectes, l'impact patrimoine de la Fondation est de 144,9 M€ (incluant des fonds versés par des tiers sur des projets sélectionnés par la Fondation et l'impact fiscal du label).
- ♦ 2 532 projets ont été achevés, ce qui signifie que les travaux ont été réalisés et les fonds versés au maître d'ouvrage.
- ♦ 1 032 collectes ont été lancées, pour un montant total de travaux de 564 M€. Les dons collectés, y compris les dons en nature, ont atteint 27 M€* grâce à 75 500 dons.
- ♦ 1 772 labels ont été attribués pour un montant de travaux de 126,6 M€ contre 1 681 labels pour un montant de 114,6 M€ de travaux en 2023.

Au cours de l'exercice, la Fondation s'est appuyée sur un réseau de 1 091 bénévoles (effectif moyen) qui constitue le socle de son action régionale. Leur bénévolat a été valorisé à 13,7 M€ pour 182 équivalents temps plein. Elle s'appuie aussi sur 23 mécénats de compétence valorisés 1,6 M€. La Fondation du patrimoine a employé, en moyenne, 103 salariés sur l'année (en équivalent temps plein, contre 89 en 2023).

Les chiffres présentés dans ce rapport incluent l'activité des fondations abritées qui sont au nombre de neuf à la fin de l'année 2024.

Pour rappel, la Fondation du patrimoine accorde son soutien financier au patrimoine, protégé et non protégé, au travers de cinq types d'actions :

- ♦ Les collectes de dons en faveur de la sauvegarde des biens patrimoniaux appartenant à des personnes publiques, associations ou personnes privées ;
- ♦ Le mécénat d'entreprises grâce au soutien de grandes entreprises, ou de PME locales notamment au sein de clubs de mécènes ;
- ♦ L'attribution d'aides sur les fonds propres de la Fondation ou grâce à des partenariats avec des collectivités publiques ;
- ♦ La délivrance d'un label permettant, sous certaines conditions, aux propriétaires privés de patrimoine non protégé de déduire de leur revenu global les dépenses d'entretien et de réparation de leurs immeubles patrimoniaux ;
- ♦ La valorisation et la défense du patrimoine, notamment grâce au soutien des adhérents.

I – Le compte de résultat

Le total des produits s'établit en 2024 à 150 314 k€ contre 151 052 k€ en 2023 et le total des charges à 147 760 k€ contre 149 310 k€ en 2023. Retraités de la collecte pour Notre-Dame de Paris, le total des produits et le total des charges sont en augmentation et s'établissent respectivement à 111 547 k€ (+ 11 %), et à 108 923 k€ (+ 10 %).

Les comptes de l'exercice 2024 présentent un résultat net excédentaire de 2 554 k€ (soit 1,7 % des produits) contre 1 742 k€ en 2023 (soit 1,15 % des produits). Le périmètre propre de la Fondation est en excédent de 2 463 k€ et celui des fondations abritées est en excédent de 91 k€.

1. Les produits d'exploitation (ou ressources inscrites au compte de résultat)

En 2024, les produits d'exploitation sont en diminution. Ils sont de 137 973 k€ contre 142 457 k€ en 2023, soit une diminution de 3 %. Retraités du projet Notre-Dame, ils augmentent de + 8 % à 99 942 k€ (contre 92 570 k€ en 2023).

a. Les dons, les mécénats et les contributions financières

Les dons et les mécénats totalisent 63 049 k€ contre 59 556 k€ en 2023 (+ 6 %). En retraçant la collecte pour Notre-Dame, l'augmentation est de 22 %, ils atteignent 38 572 k€ (31 665 k€ en 2023).

38 572 k€ pour l'activité de la Fondation hors Notre-Dame de Paris, qui se décomposent de la façon suivante :

- ♦ 70 % sont issus des collectes auprès du grand public qui ont totalisé 26 955 k€ en 2024 contre 20 735 k€ en 2023, soit une augmentation de + 30 %. Les Français confirment leur attachement et leur générosité en faveur de la sauvegarde du patrimoine. La collecte nationale en faveur du patrimoine religieux des villages de France, annoncée par le président de la République à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2023, a totalisé 1 923 k€ en 2024. Les dons en ligne sur le site internet "fondation-patrimoine.org"

*y compris 3 M€ de transferts vers fonds dédiés (collecte pour le patrimoine religieux et reliquats des collectes clôturées).

sont en croissance, et représentent 47 % des montants collectés en 2024 (41 % en 2023) et 62 % en nombre (58 % en 2023).

- ♦ 30 % sont issus des mécénats et contributions financières (11 617 k€ en 2024 contre 10 930 k€ en 2023 soit + 6,3 %). Le mécénat des grandes entreprises est stable : 5 376 k€ contre 5 221 k€, soit + 3 %. Les dons des clubs de mécènes locaux (PME) restent dynamiques, à 1 207 k€ contre 1 068 k€ en 2023, soit + 13,8 %.

24 478 k€ pour Notre-Dame de Paris

Les produits reçus annuellement dépendent du montant des appels de fonds par l'établissement public chargé de la restauration et de la conservation de Notre-Dame de Paris.

Sont comptabilisés à l'actif du bilan des produits à recevoir pour 23 694 k€ (contre 53 222 k€ en 2023), qui résultent des conventions signées avec les entreprises et fondations mécènes et qui prévoient le versement de sommes fermes et définitives dans les années à venir.

b. Les jeux Mission Patrimoine

Depuis 2018, l'article 90 de la loi n° 2017-1775 du 28 décembre 2017 de finances rectificative affecte à la Fondation du patrimoine le prélèvement de l'État sur les sommes mises sur les jeux de tirage et de grattage organisés par FDJ United (ex Française des Jeux) et dédiés au patrimoine. Le produit des tirages du loto et des jeux de grattage Mission Patrimoine abonde les produits d'exploitation.

Pour sa septième édition, sept tirages de loto "Mission Patrimoine" ont été organisés en septembre 2024. Le jeu de grattage "Mission Patrimoine" a été distribué fin août dans les points de vente FDJ United et en ligne. Les ressources perçues par la Fondation du patrimoine au titre des jeux commercialisés en 2024 sont en baisse et s'élèvent à 26 466 k€ (contre 27 854 k€ en 2023).

c. Les successions en déshérence

La Fondation du patrimoine est attributaire, par la loi, de 75 % des successions en déshérence gérées par l'État (Direction Nationale d'Interventions Domaniales). Cette ressource augmente en 2024, à 12 019 k€ (contre 10 298 k€ en 2023).

d. Les subventions publiques et locales

Les subventions publiques provenant notamment des collectivités territoriales sont en forte augmentation à 6 865 k€ (4 927 k€ en 2023, soit + 39 %). D'une part, l'ancrage territorial de la Fondation se renforce, et d'autre part, les institutions publiques locales soutiennent avec constance les projets menés par la Fondation du patrimoine, à l'image de l'État, notamment en faveur des métiers d'arts (1 M€ en 2024).

e. Les legs

Le produit des legs est en augmentation et atteint 4 036 k€ en 2022 (contre 1 420 k€ en 2023).

f. Les cotisations des adhérents

Le montant des cotisations d'adhésions est stable : 1 183 k€ contre 1 177 k€ en 2023. Le nombre d'adhérents en 2024 était de 6 174, dont 70 % sont des collectivités (au nombre de 4 312), essentiellement des communes. Les particuliers représentent 25 % des adhérents.

g. Les ventes

Les ventes sont réalisées dans le cadre de levée de fonds et totalisent 124 k€ (contre 82 k€ en 2023). Rentrent aussi dans cette catégorie les loyers perçus sur des biens légués et destinés à être vendus (58 k€).

2. Les charges d'exploitation (ou emplois inscrits au compte de résultat)

Les charges d'exploitation passent de 149 122 k€ en 2023 à 147 546 k€ en 2024 (soit une diminution de 1 %). Retraitées de la collecte pour Notre-Dame, ces charges augmentent de 10 % passant de 98 702 k€ en 2023 à 108 709 k€ en 2024.

Les charges sont classées principalement en trois destinations :

- ♦ Les projets soutenus et les charges des missions sociales. Ce poste comprend les projets soutenus par la Fondation ainsi que certains coûts directs liés à ces missions comme les frais de personnels directs ou les fournitures ou services extérieurs.
- ♦ Les frais liés à la recherche de fonds regroupent tous les frais d'appel à la générosité du public ainsi que les recherches de subventions ou d'autres concours publics.
- ♦ Les frais de fonctionnement comprennent les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité selon la typologie définie par l'Autorité des normes comptables (ANC).

L'essentiel de ces charges sont les projets soutenus : 92,2 % en 2024 (93,8 % en 2023).

a. Les projets soutenus et charges des missions sociales

Leur montant est de 131 643 k€. Il s'agit des dépenses directes pour soutenir les projets et des coûts indirects afférents.

b. Les frais liés à la recherche de fonds

Les frais liés à la recherche de fonds sont de 4 036 k€ en 2024, contre 2 410 k€ en 2023.

Ces frais de 4 036 k€ représentent 8,9 % des ressources récoltées auprès du public qui sont de 45 066 k€ en 2024.

c. Les frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont de 7 166 k€ contre 5 851 k€ en 2023.

3. L'activité liée aux fonds dédiés

L'utilisation des fonds dédiés antérieurs passe de 36 091 k€ à 22 459 k€. Il s'agit des ressources collectées par le passé et affectées aux projets en 2024.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées passent de 15 797 k€ à 4 393 k€ en 2024. Leur dénomination dans les comptes est "report en fonds dédiés".

4. Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est négatif de 9 572 k€ (contre -6 665 k€ en 2023), en lien avec le financement de certains projets par les produits financiers.

5. Le résultat financier

Le résultat financier est constitué de :

- ♦ 12 341 k€ de produits financiers dont 940 k€ issus d'une donation temporaire d'usufruit (contre 8 570 k€ en 2023) ; la centralisation de la trésorerie permet l'optimisation des placements aux meilleurs taux offerts par le marché.
- ♦ 204 k€ de moins-values latentes (contre 177 k€ en 2023).

Les placements financiers à la date de clôture du 31 décembre 2024 sont répartis entre les comptes à terme et les comptes sur livret (pour 95 % des placements).

Le rendement total connu à la date d'écriture du présent rapport est de 4,09 % en 2024. Le 31 janvier 2019, le conseil d'administration a adopté la stratégie suivante : "la politique de placement répond à un objectif de préservation du capital, nécessitant de détenir des actifs sur le long terme afin de privilégier leur composante rendement et de limiter les risques liés aux fluctuations des marchés financiers".

Des comptes dédiés à la Mission Patrimoine et à la collecte pour Notre-Dame ont été ouverts dans plusieurs établissements bancaires. Ces comptes sont distincts des comptes bancaires centralisés mis en place par la Fondation du patrimoine. Ils sont constitués de comptes courants, de comptes à terme et de comptes sur livret, sans risque en capital.

6. Le résultat

L'année se conclut sur un résultat net de 2 554 k€ en 2024, contre 1 742 k€ en 2023. Rapporté aux produits, ce résultat représente 1,7 % en 2024 (1,15 % en 2023).

II- Le bilan

Le total du bilan s'établit à 396 419 k€ contre 383 937 k€ fin 2023.

1. L'actif

L'actif immobilisé passe de 9 406 k€ à 5 547 k€ dont 95 k€ de biens reçus par legs destinés à être cédés et 812 k€ de donations temporaires d'usufruit.

Le poste "autres créances" comprend les subventions accordées par les mécènes et les collectivités territoriales au profit d'actions menées par la Fondation dans le cadre de ses missions sociales et de son fonctionnement. Au 31 décembre 2024, le poste correspond principalement aux mécénats et contributions financières, fermes et définitifs, dans le cadre de la restauration de Notre-Dame de Paris pour un total de 23 694 k€.

La trésorerie brute (valeurs mobilières de placements et disponibilités confondues) passe de 300 004 k€ à 322 275 k€, dont 16 489 k€ de placements pour Notre-Dame (produits bancaires, sans aucun risque en capital).

2. Le passif

Au passif, les dettes sur projets patrimoine (engagements pris sur projets restant dus) augmentent de 47 710 k€ et les dettes sur fonds dédiés diminuent de 18 066 k€. Au 31 décembre 2024, les dettes de la Fondation totalisent un montant de 325 788 k€ et sont intégralement couvertes par la trésorerie brute et les produits à recevoir.

Les mécénats conclus sur une période pluriannuelle constituent des produits constatés d'avance, pour la part des produits rattachables aux exercices futurs. Ils s'élèvent à 48 160 k€ fin 2024, dont 23 694 k€ contractualisés pour la restauration de Notre-Dame de Paris.

Les fonds propres s'élèvent à 35 098 k€ fin 2024 contre 32 510 k€, dont 7 461 € correspondent à la dotation actualisée de la Fondation (hors fondations abritées) au 31 décembre 2024. Les fondations abritées ont des fonds propres de 3 390 k€, dont 2 500 k€ proviennent de la dotation d'une seule fondation abritée.

III- Les perspectives pour 2025

1. Actions internes prioritaires

Plusieurs grands projets structurants sont poursuivis en 2025 :

- ♦ la poursuite des recrutements de nouveaux bénévoles, avec une action particulière envers les jeunes ;
- ♦ une réflexion lancée autour de la structuration de notre organisation pour soutenir le développement de la Fondation ;
- ♦ la poursuite des actions de notoriété et des campagnes de communication amorcées en 2024 ;
- ♦ la modernisation et digitalisation des outils internes de gestion des projets, des bénévoles et des donateurs ;

2. Grandes mobilisations

- ♦ En 2025, la Mission Patrimoine a été renouvelée entre la Fondation du patrimoine, FDJ United et le ministère de la Culture. 18 projets emblématiques et 100 projets de maillage seront sélectionnés et continueront d'être financés par les jeux Mission Patrimoine ainsi que par les mécènes et partenaires.
- ♦ En 2025, la Fondation du patrimoine poursuit sa promotion de la préservation du patrimoine religieux des petites communes de moins de 10 000 habitants (20 000 habitants en outre-mer). Il existe, sur le territoire national, plus de 50 000 lieux de culte, toutes religions confondues. Les communes sont propriétaires de 40 000 de ces sites - dont 80 % sont situés dans des communes de moins de 10 000 habitants.
Ces édifices sont aujourd'hui menacés : ils luttent contre les ravages du temps et les aléas climatiques ou, faute de moyens, ils souffrent d'un manque d'entretien et de prévention des risques. 3 000 à 5 000 d'entre eux sont dans un état sanitaire qui fait craindre pour leur pérennité et doivent être considérés en priorité. Les besoins pour sauver ces édifices sont immenses. Les petites collectivités qui en ont la charge sont souvent confrontées à de grandes difficultés pour financer leur entretien ou leur restauration.
Grâce au prolongement jusqu'au 31 décembre 2025 de la réduction d'impôt exceptionnelle annoncée par le président de la République le 15 septembre 2023, la Fondation du patrimoine veut accélérer la préservation, l'ouverture et la transmission du patrimoine religieux partout en France, en particulier dans les territoires ruraux.
- ♦ En 2025, la Fondation du patrimoine souhaite renforcer son soutien au développement d'un patrimoine immatériel, la musique sacrée, et des savoir-faire associés, par le biais de la création d'une nouvelle fondation abritée Rocamadour - Musique sacrée. Dans le cadre de cette fondation abritée, l'ensemble La Sportelle organisera une itinérance d'une vingtaine de dates au sein de projets en cours de la Fondation du patrimoine, permettant la collecte de dons pour la restauration de ces édifices.
- ♦ En 2025, la Fondation du patrimoine va poursuivre le renforcement de son action en matière de préservation du patrimoine naturel et de développement des actions d'éco-restauration du patrimoine bâti.

02 Comptes annuels 2024

Le bilan, le compte de résultat, le compte de résultat par origine et destination et le compte d'emploi des ressources, afférents à l'exercice 2024, sont extraits des comptes annuels 2024 qui font l'objet d'une certification sans réserve de la part de MAZARS - M. Jérôme Eustache, Associé, Commissaire aux comptes.

L'intégralité des comptes annuels et le rapport du Commissaire aux comptes sont consultables sur le site Internet du journal officiel :

https://www.journal-officiel.gouv.fr/telechargements/ASSOCIATIONS/DCA/PDF/2024/3112/413812827_31122024.pdf

Bilan

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	3 116 175	2 226 660	889 515
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Donations temporaires d'usufruit	2 497 500	1 685 527	811 973
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	618 675	541 133	77 542
Immobilisations corporelles en cours	-	-	54 475
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	6 717 019	2 172 397	4 544 622
Terrains			-
Constructions	5 251 119	952 681	4 298 438
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 465 900	1 219 716	246 185
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes			-
Bien reçu par legs ou donations destinés à être cédés	95 000	-	95 000
Immobilisations financières	18 259	-	18 259
Participations et Créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres	18 259		18 259
Total I	9 946 454	4 399 057	5 547 397
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Créances	56 834 327	-	56 834 327
Créances clients, usagers et comptes rattachés			
Créances reçues par legs ou donation	385 768		385 768
Autres	56 448 559		56 448 559
Valeurs mobilières de placement	10 045 083	832 802	9 212 281
Instruments de trésorerie	241 124 416		241 124 416
Disponibilités	71 938 211		71 938 211
Charges constatées d'avance	11 762 231		11 762 231
Total II	391 704 267	832 802	390 871 466
Frais d'émission des emprunts (III)			
Primes de remboursement des emprunts (IV)			
Écart de conversion Actif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	401 650 721	5 231 858	396 418 863

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise	10 730 992		10 465 259
Fonds propres statutaires	7 745 678		7 745 678
Fonds propres complémentaires	2 985 314		2 719 581
Fonds propres avec droit de reprise	-		-
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves	9 134 558		8 944 426
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres	9 134 558		8 944 426
Report à nouveau	12 603 038		11 321 652
Excédent ou déficit de l'exercice	2 554 076		1 741 973
Situation nette (sous total)	35 022 664		32 473 310
Fonds propres consommables	75 000		36 314
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I	35 097 664		32 509 624
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 292 741		4 611 093
Fonds dédiés	33 518 075		51 584 049
PROVISIONS	34 810 816		56 195 142
Provisions pour risques	434 701		845 928
Provisions pour charges	287 506		262 128
Total III	722 207		1 108 057
DETTES			
Emprunts obligatoires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 581 210		1 070 578
Dettes des legs ou donations	-		-
Dettes fiscales et sociales	1 626 192		1 352 107
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	273 420 693		225 710 656
Produits constatés d'avance	48 160 081		65 990 437
Total IV	325 788 176		294 123 777
Écart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	396 418 863		383 936 601

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 183 344	1 175 958
Ventes de biens et services	222 487	87 369
Ventes de biens	32 169	819
<i>dont ventes de dons en nature</i>	15 377	-
Ventes de prestations de services	190 318	86 550
<i>dont parrainages</i>	-	-
Produits de tiers financeurs	112 527 005	104 112 451
Concours publics et subventions d'exploitation	45 350 722	43 079 737
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	90 937	57 514
Ressources liées à la générosité du public	42 017 303	34 955 230
<i>Dons manuels</i>	<i>24 019 575</i>	<i>20 695 678</i>
<i>Mécénats</i>	<i>13 961 596</i>	<i>12 839 899</i>
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	<i>4 036 132</i>	<i>1 419 653</i>
Contributions financières	25 068 043	26 019 971
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	486 243	144 763
Utilisations des fonds dédiés	22 459 353	36 091 012
Autres produits	1 094 950	845 112
Total I	137 973 382	142 456 666
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	55 235	55 457
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	8 419 905	5 789 139
Aides financières	126 933 477	119 754 181
Impôts, taxes et versements assimilés	623 985	566 658
Salaires et traitements	4 845 592	4 383 489
Charges sociales	1 951 197	1 918 965
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	292 536	429 822
Dotations aux provisions	25 377	411 227
Reports en fonds dédiés	4 393 379	15 797 486
Autres charges	5 151	15 118
Total II	147 545 834	149 121 543
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 9 572 453	- 6 664 877

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	12 340 945	8 570 310
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	12 340 945	8 570 310
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	203 817	176 827
Intérêts et charges assimilés	-	-
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	203 817	176 827
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	12 137 127	8 393 483
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV)	2 564 675	1 728 606
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	-	24 865
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	-	24 865
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	-	11 498
Sur opérations en capital	10 599	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	10 599	11 498
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	- 10 599	13 367
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-	-
Total des produits (I + III + V)	150 314 327	151 051 840
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	147 760 251	149 309 867
EXCEDENT OU DEFICIT	2 554 076	1 741 973
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	1 553 099	1 437 980
Prestations en nature	1 878 159	2 943 238
Bénévolat	13 709 212	12 483 279
TOTAL	17 140 470	16 864 497
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	1 553 099	1 437 980
Mises à disposition gratuite de biens	31 581	60 835
Prestations en nature	1 846 578	2 882 404
Personnel bénévole	13 709 212	12 483 279
TOTAL	17 140 470	16 864 497

Compte de résultat par origine et destination

A- PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES À LA GENEROSITE DU PUBLIC	45 066 001	45 066 001	37 588 908	37 588 908
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 183 344	1 183 344	1 175 958	1 175 958
1.2 Dons, legs et mécénat	42 017 303	42 017 303	34 955 230	34 955 230
- Dons manuels	24 019 575	24 019 575	20 695 678	20 695 678
- Legs, donations et assurances-vie	4 036 132	4 036 132	1 419 653	1 419 653
- Mécénat	13 961 596	13 961 596	12 839 899	12 839 899
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 865 354	1 865 354	1 457 221	1 457 221
2 - PRODUITS NON-LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	36 952 008		34 147 420	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-			
2.2 Parrainage des entreprises	-			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	25 158 980		26 077 485	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	11 793 028		8 069 935	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	45 350 722		43 079 737	
Concours publics	38 152 878		38 152 878	
Produits du Loto patrimoine	27 854 454		27 854 454	
Successions en déshérence	10 298 425		10 298 425	
Subventions	4 926 858		4 926 858	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	486 243	-	144 763	47 411
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	22 459 353	18 337 040	36 091 012	27 168 458
Total	150 314 327	63 403 041	151 051 840	64 804 777
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	131 643 312	55 519 422	124 233 907	55 379 466
1.1 Réalisées en France	131 643 312	55 519 422	124 233 907	55 379 466
- Actions réalisées par l'organisme	131 643 312	55 519 422	124 233 907	55 379 466
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.1 Réalisé à l'étranger	-	-	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 036 070	3 406 125	2 409 765	1 743 424
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 406 125	3 406 125	1 743 424	1 743 424
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	629 945		666 341	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	7 165 759	1 502 357	5 850 833	1 501 927
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	521 730		1 017 876	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	-		-	
6 - REPORTS EN FOND DEDIES DE L'EXERCICE	4 393 379	2 677 931	15 797 486	7 713 410
Total	147 760 251	63 105 835	149 309 868	66 338 227
EXCEDENT OU DEFICIT	2 554 076	297 206	1 741 973	- 1 533 450

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES À LA GENEROSITE DU PUBLIC	17 140 470	17 140 470	16 864 497	16 864 497
Bénévolat	13 709 212	13 709 212	12 483 279	12 483 279
Prestations en nature	1 878 159	1 878 159	2 943 238	2 943 238
Dons en nature	1 553 099	1 553 099	1 437 980	1 437 980
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-		-	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-		-	
Prestations en nature	-		-	
Dons en nature	-		-	
Total	17 140 470	17 140 470	16 864 497	16 864 497
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	8 936 896	8 936 896	8 770 064	8 770 064
Réalisées en France	8 936 896	8 936 896	8 770 064	8 770 064
Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE EN FONDS	7 198 649	7 198 649	6 795 705	6 795 705
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 004 924	1 004 924	1 298 729	1 298 729
Total	17 140 470	17 140 470	16 864 497	16 864 497

Compte d'emploi des ressources

EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 - MISSIONS SOCIALES	55 519 422	55 379 486	RESSOURCES DE L'EXERCICE	45 066 001	37 588 908
1.1 Réalisées en France	55 519 422	55 379 486	1 - RESSOURCES LIEES À LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 183 344	1 175 968
- Actions réalisées par l'organisme	55 519 422	55 379 486	1.1 Cotisations sans contrepartie	42 017 303	34 985 230
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	-	- Dons manuels	24 019 575	20 656 678
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	1.2 Dons, legs et mécénats	4 036 132	1 419 683
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	- Legs, donation et assurances-vie	13 961 596	12 830 889
- Versements à un organisme central ou d'autres organisme agissant à l'étranger	-	-	- Mécénats	1 865 354	1 487 721
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 408 125	1 743 424	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 408 125	1 743 424			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 502 357	1 501 927			
TOTAL DES EMPLOIS	60 427 904	58 624 818	TOTAL DES RESSOURCES	45 066 001	37 588 908
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	47 411,00
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	2 677 931	7 713 410	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	18 337 040	27 168 458
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	297 206		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		1 533 450
TOTAL	63 403 041	66 338 227	TOTAL	63 403 041	66 338 227
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 493 683	3 027 142,64
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	297 206	1 533 450
			(-) Investissements et (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	-
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 790 888	1 483 683

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE	8 938 886	8 770 064	RESSOURCES DE L'EXERCICE	17 140 470	16 864 497
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	8 938 886	8 770 064	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	13 709 212	12 483 279
Réalisées en France	8 938 886	8 770 064	Bénévolat	1 878 159	2 943 238
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	1 553 059	1 437 980
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	7 198 649	6 795 705	Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 004 924	1 298 729			
TOTAL	17 140 470	16 864 497	TOTAL	17 140 470	16 864 497

Pour mémoire, rappel du tableau relatif au fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	34 247 929	53 702 978
(-) Utilisation	18 337 040	27 168 468
(+) Report	2 677 931	7 713 410
(+/-) correction suite changement de règlement comptable	-	-
FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	18 588 820	34 247 929

FONDATION



DU
PATRIMOÏNE

Fondation du patrimoine

153 bis, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine

Tél : 01 70 48 48 00 - info@fondation-patrimoine.org

Fondation reconnue d'utilité publique ♦ Loi du 2 juillet 1996 ♦ Siren 413 812 827

www.fondation-patrimoine.org